Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

HISTORIQUE DU 204° RÉGIMENT D'INFANTERIE

PENDANT

LA GUERRE 1914 – 1918

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY – PARIS – STRASBOURG

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

HISTORIQUE

DU

204° RÉGIMENT D'INFANTERIE

Le 204^e R. I., constituant avec le 282^e et le 289^e la 109^e brigade de réserve, est au moment de sa formation sous les ordres de M. le lieutenant-colonel **GUY**.

Le régiment quitte Auxerre le 9 août et débarque le surlendemain à Saint-Mihiel, point de concentration. Il y cantonne les 11, 12 et 13 août et fait partie de la réserve générale de la division. Le 14 et le 15, il occupe Varvinay, Savonnières. Le 16, il se porte en avant par Heudicourt, Nonsart, Lamarche et est chargé de garder la lisière des bois de Thiaucourt. Le 18 août, il occupe le front compris entre la route de Saint-Julien-lès-Gorze et Rembercourt.

Le 25, au matin, le 5^e bataillon, sous les ordres du commandant **HASENWINKEL**, fait partie d'une colonne avant-garde de la division. A 14 heures, il rencontre l'ennemi à la hauteur des **fermes d'Ébany** et **Spalmail** et est arrêtée par un feu violent de mousqueterie. Le bataillon, qui a reçu l'ordre d'attaquer **la ferme d'Ébany**, ne peut atteindre son objectif et est contraint de battre en retraite par échelons. Au cours de l'action, le sous-lieutenant **SIMONNEAU**, porte-drapeau, atteint d'une balle qui le traverse de part en part et se sentant mortellement touché, emploie ses dernières forces à remettre entre les mains d'un camarade l'emblème dont il est porteur. Le capitaine **TISSIER**, le bras traversé par une balle, continue à commander sa compagnie avec une énergie et un sang-froid dignes d'éloges.

Le régiment se replie le **26** et cantonne à **Avillers**, **Rembercourt**. Le **27**, il est embarqué à destination de **Montdidier** et cantonne à **Faverolles**. Le 6^e bataillon prend les avant-postes à **Nesle**. Attaqué, il bat en retraite sur **Croisy**, et cantonne à **Fescamp**. Le régiment continue sa retraite les jours suivants. Le **30**, il est à **Rubescourt**, le **1^{er} septembre** à **la ferme des Sables**.

Le 2, la 109^e brigade marche sur Clermont-sur-Creil, Chantilly et le 204^e bivouaque sur la route au sud de Luzarches. Le 3, il est à Épiais-lès-Louvres, le 4, au Mesnil-Amelot.

Le surlendemain, **6 septembre**, la brigade qui se porte sur **Lizy** se trouve, à la hauteur du village de **Barcy**, engagée dans un très dur combat. Le 204^e se porte jusqu'à trois fois à l'assaut en terrain découvert et sous un feu des plus meurtriers. Malgré tout son courage et devant un ennemi supérieur en nombre et bien retranché, il est obligé de revenir sur ses bases de départ où il se maintient énergiquement. Le **7**, le régiment se rassemble à **Monthyon** et se porte sur **Étrepilly**.

Du 8 au 12 septembre, talonnant les arrière-gardes ennemies qui se replient, le régiment marche sur **Soissons** où il entre le **13**. Il cantonne le **14** aux **Magasins généraux** sérieusement bombardés.

Le 15, le régiment, d'abord en réserve à la verrerie de Vauxrot, envoie son 5° bataillon, sous les ordres du commandant FABIANI, à l'attaque des dernières maisons de Cuffies.

Dès leur arrivée sur les pentes du ravin, les 19^e compagnie (sous-lieutenant **GOSSET**) et 20^e compagnie (sous-lieutenant **PÉRILLOUX**), qui sont en première ligne, sont soumises à un violent feu de mitrailleuses et d'artillerie. Prises de front, de flanc et de revers, elles se défendent avec la dernière énergie, brûlent toutes leurs cartouches et subissent les pertes les plus sévères. A 18 heures,

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

le calme se rétablit ; le régiment s'installe face au **ravin de Cuffies** et passe la nuit sur ses positions. Le **19**, il reçoit l'ordre de contribuer en entier à la défense de **Soissons** et conserve cette mission jusqu'au **1**^{er} octobre inclus.

Le 27 septembre, le lieutenant-colonel AUROUX prend le commandement du régiment.

Le **2 octobre**, le 204^e, relevé par le 231^e, quitte **Soissons**, passe **l'Aisne** sur un pont de péniches et s'engage sur la route de **Terny** où il se retranche.

Le **4**, à 6 h.30, le régiment est sous les armes ; une partie reste en ligne, l'autre se porte à l'attaque de **la cote 132**. L'opération échoue faute d'une préparation suffisante d'artillerie.

La fusillade continue jusqu'au soir et, le lendemain, **5 octobre**, le 204° doit attaquer à nouveau **la cote 132** et abords. Préparée dès midi par l'artillerie de campagne en batterie à **Bucy-le-Long**, l'attaque est cependant arrêtée par un feu très violent. Les compagnies **GOUZE** (17°) et **NOËL** (19°), malgré leur énergie et leur allant, ne purent progresser et durent être appuyées par l'entrée en ligne d'une nouvelle unité. L'avance, de 200 mètres environ, est conservée. Le régiment restera sur ses positions jusqu'au **8 octobre**, date à la quelle le 276° R. I. le relève.

Il occupe alors le nouveau secteur **Pernant** – **Mercin** – **Montagne-Neuve** – **ferme cote 132** jusqu'au **30 octobre**.

Le 25, on découvre un boyau que l'on estime devoir conduire à la tranchée ennemie et qui en permettra l'attaque. Le 26, dès 5 heures, le lieutenant GOUZE, qui s'est offert, tente l'enlèvement du boyau avec un groupe de volontaires. Il exécute sa mission avec beaucoup d'audace, déblaie l'entrée du couloir et, un revolver dans chaque main, s'y précipite résolument, entraînant ses hommes, chasse une groupe d'ennemis et disparaît au milieu d'une fusillade intense.

Il faut rappeler ici le dévouement du soldat **PETIT** (Victor), qui suit son officier sur la position ennemie et devant qui il tombe, le premier, frappé à mort (Cité à l'ordre de l'armée).

Le **5 novembre**, le régiment est de nouveau à **La Montagne-Neuve**. Le 8, une attaque violente dirigée sur son front est repoussée ; le **10**, il enlève **la tranchée de la Dent de Crouy** (adjudant **POTIRON**) et retourne le **11**, le 5^e bataillon à **Pernant – Mercin – Vaux**, le 6^e à **Crouy**.

Le 12 novembre, le 5° groupe de divisions de réserve s'engage en direction de la ferme de la Perrière pour faciliter l'attaque du 7° corps sur Nouvron. Le 6° bataillon fait partie de la colonne d'assaut et est rassemblé dès 7 heures dans le ravin de Crouy avec un bataillon de chasseurs indigènes à qui il doit préparer la voie en détruisant les obstacles. la 23° compagnie, sous le commandement du lieutenant CAFÉ, est mise en ligne dès le début. Elle est arrêtée net à 150 mètres de la route de Maubeuge par un feu très nourri d'artillerie et de mousqueterie. A plusieurs reprises, elle tente de se relever ; chaque fois la fusillade l'oblige à se terrer. Le lieutenant CAFÉ, quoique blessé, conserve son commandement (Cité à l'ordre de l'armée).

Du 13 novembre au 3 décembre, le régiment tient alternativement les secteurs : Pernant – Mercin – Vaux et La Montagne-Neuve – ferme cote 132.

Le 4, la matinée se passe relativement calme, mais à 15 heures, une violente canonnade s'abat sur les tranchées de la 24^e compagnie (**CHAUVET**). Des bombes très puissantes bouleversent les tranchées et renversent les abris. A 16 heures, une fusillade éclate, nourrie, et deux fractions ennemies se précipitent à l'attaque du secteur. Malgré la violence du bombardement dont elle a souffert, le 24^e compagnie a conservé le sang-froid nécessaire pour ajuster son tir et repousser l'ennemi qui se replie en désordre (Compagnie citée à l'ordre de l'armée).

Le lendemain, les Allemands renouvellent leur tentative sans plus de succès.

Le 25, l'attaque de la cote 132 est décidée. Elle a pour but de s'assurer la possession de la partie la plus importante du plateau 132 et d'achever de déboucher au nord de l'Aisne.

Cette attaque, exécutée par un bataillon de chasseurs indigènes et le 45^e chasseurs à pied, doit être

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

appuyée par le 204^e. Les tranchées de première ligne allemandes seront bombardées à l'aide de chariots porte-bombes Claude. Cette première opération échoue.

Le sergent **LEBLOND** et le caporal **ROBLIN** sortent plusieurs fois de la tranchée, sous un feu violent, à 60 mètres de l'ennemi pour remettre en marche un appareil porteur de bombes. **ROBLIN** tombe mortellement frappé.

Les sapeurs du génie, sous le commandement du sous-lieutenant **PÉRIARD**, se portent alors vers les tranchées ennemies. Accueillis par un feu bien ajusté qui couche plusieurs d'entre eux, les hommes hésitent un instant. Le lieutenant **PÉRIARD** monte alors tranquillement sur la tranchée et par son exemple entraîne ses soldats. Blessé de deux balles, il est tué par un obus au moment où on l'emporte sur un brancard.

Le **8 janvier**, le 204^e participe à l'affaire de **Crouy** : nouvelle attaque de **la cote 132**. Une partie des positions de première ligne sont cédées au bataillon marocain qui doit prononcer l'attaque. Le 6e bataillon doit le soutenir de son feu.

Les opérations prévues pour la destruction des fils de fer se sont bien passées. Quatre explosions sur dix ont réussi ; des brèches sont ouvertes. L'assaut est prévu pour 8 h.45 et quelques instants plus tard, nos troupes occupent le seconde ligne ennemie. Le 6^e bataillon, qui a repris sa place dans nos anciennes tranchées de départ, soutient de son feu les éléments qui progressent. Il est très violemment canonné et perd 27 hommes.

Le 9, à 4 heures du matin, l'ennemi déclenche une forte contre-attaque sur la cote 132 en la débordant à l'est, face à la 21^e compagnie du 204^e. Cette attaque est arrêtée par le feu. Plusieurs autres, tentées le même jour, auront un sort analogue.

Le colonel **AUROUX**, dans un rapport sur les engagements des jours précédents, parle ainsi de l'attitude des troupes :

« Dans cette bataille furieuse, toute la troupe et les officiers ont été au-dessus de tout éloge... Il n'y a eu aucune défaillance et la plus grande récompense pour tous sera la conservation du terrain payé du sang des nôtres. »

Le 10, à 5 heures, le 6^e bataillon du 204^e vient occuper la deuxième parallèle avec la même mission que la veille. Il est violemment canonné et perd 85 tués et blessés.

Le 11, toute la ligne est encore soumise à une canonnade intense. Le 204° contribue à creuser les boyaux de communication et perd encore 35 hommes.

Dans la soirée, il aide le régiment de Crouy dans son attaque sur les tranchées de l'est.

Le soir, il est relevé par le 65^e bataillon de chasseurs et se rend à **Villeneuve** où il reste jusqu'au **12**. Dans la **nuit du 12 au 13**, il se porte au pied des pentes de **la cote 132**, à l'est de **la Verrerie**, pour coopérer à une attaque de la 14^e division. Il fait partie d'un groupe placé sous les ordres du colonel **SCHMITZ** et reçoit à 4 h.30 l'ordre de rester dans ses cantonnements. Il y est violemment bombardé.

A minuit, ordre est donné de franchir les ponts de l'Aisne et de se porter à Missy-aux-Bois. En toute hâte, la destination est modifiée et le bataillon est dirigé sur Ploisy où il arrive le 14. Le 18, il va organiser le secteur de Soissons : Saint-Christophe – Saint-Crépin, et y exécute jusqu'au 24 des travaux de défense. Il est renforcé le 16 par un bataillon du 68° territorial.

Jusqu'au **5 février**, l'organisation défensive est poussée très activement. A cette date, le régiment est relevé par le 231^e R. I. et va cantonner à **Vauxbuin** – **Soissons** – **Saconin**. Le **12**, il reprend le secteur déjà occupé. Le **18**, l'ennemi canonne la partie des lignes occupées par le 6^e bataillon. Le général **de GRANDMAISON**, passant l'inspection du secteur, est mortellement blessé.

Jusqu'au 17 avril, le 204^e occupera différents secteurs parmi lesquels il convient de citer ceux de Tigny, Parcy, Hartennes, Blanzy, Le Plessier, Venizel et Billy-sur-Aisne.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

Le 17, il occupe les cantonnements de Beugneux, de Servenay et du Grand-Rozoy où, le 26, il est passé en revue par le Président de la République et le ministre de la Guerre.

Le 9, le régiment rejoint Villers-Cotterêts pour y être embarqué et dirigé sur Saint-Pol, par l'itinéraire : Villers-Cotterêts, Crépy-en-Valois, Amiens, Doullens. Il arrive le 10 et va à Ternas où il s'installe en cantonnement d'alerte.

Le 15, il constitue à Aix-Noulette une partie de la réserve du 33^e corps d'armée et participe à l'affaire d'Angres. Formé dès 11 heures en rassemblement articulé, il reçoit l'ordre de se porter d'Aix à Bully-Grenay, à la disposition du général commandant le sous-secteur d'Angres.

A 12 h.30, le 204° apprend qu'il doit attaquer les « **Ouvrages Blancs** » de concert avec le 1° bataillon de chasseurs à pied. A 15 h.15, le commandant du 6° bataillon lançait, en hâte, deux compagnies : les 21° et 22°. Malgré la préparation d'artillerie qui a duré deux heures, les entonnoirs désignés comme objectifs sont garnis par des mitrailleuses et de l'infanterie. Enlevées par leurs chefs, les compagnies s'élancent bravement en avant, mais dès le débouché des premières fractions, un feu violent arrête l'élan des unités. Le lieutenant **DEBLANGEY** (22° compagnie) est tué en arrivant au bord de la tranchée qu'il allait occuper. Malgré la grêle de balles qui balaie le terrain, le soldat **GAUDIN** n'hésite pas à se porter au secours d'un camarade blessé qu'il traîne dans nos lignes. Il est tué en regagnant son poste de combat.

Les compagnies se replient sur les tranchées de départ ; quelques hommes blessés restent entre les lignes et ne pourront être relevés qu'à la nuit. Les deux compagnies d'attaque sont ramenées au crépuscule à **Bully** où elles cantonnent. Le **16**, le 5^e bataillon entre en ligne. Le bombardement du secteur continue.

Le 24, le régiment relève et cantonne aux corons d'Aix et à Bully et occupe à nouveau, le 29, le sous-secteur d'Angres.

Le 31, il occupe le cantonnement d'Aillicourt qu'il conserve jusqu'au 8 juin.

Dans la nuit, il reçoit l'ordre de relever le 21^e bataillon de chasseurs à pied. Il part à 20 h.30 et exécute de nuit une marche excessivement pénible par la route forestière et les boyaux. Marche rendue plus difficile encore par suite du croisement de nombreuses colonnes de ravitaillement, de corvées et de blessés. La relève est entravée par une fusillade et une canonnade des plus violentes de la part des Allemands.

Le 13 juin, le régiment doit attaquer la ligne ennemie. Les tranchées qu'il occupe, en particulier à droite, sont en très mauvais état, les abris précaires. La parallèle de départ, terminée dans la nuit du 12 au 13, n'est pas assez profonde. Dans la matinée du 13, il n'est pas possible de continuer les travaux d'amélioration indispensables, toutes les troupes ayant dû être ramenées dans les tranchées de première ligne, par suite du tir de l'artillerie allemande. Dès 11 heures, les Allemands ripostent avec violence à notre tir de préparation. Nos tranchées sont éboulées : des unités entières sont ensevelies sous des abris effondrés. A 19 h.20, l'attaque déclenchée, les quatre compagnies de première ligne sortent de leurs abris et marchent sur les objectifs assignés. La partie gauche, menacée d'enveloppement, est bientôt obligée de refluer. Pris sous un feu intense, le 5e bataillon doit, lui aussi, regagner la parallèle de départ.

Le **14**, le régiment, en liaison à droite avec le 360°, à gauche avec le 21°, attaque à nouveau le sommet de **Notre-Dame-de-Lorette** avec trois compagnies en première ligne.

Dès que les premiers hommes ont franchi la tranchée de départ, quelques coups de feu d'abord, puis, immédiatement après, une rafale intense partent de la tranchée ennemie. Les trois compagnies, d'un seul bond, gagnent 50 mètres, mais ne peuvent pousser plus loin, la fusillade redoublant d'intensité. Elles se clouent au sol et commencent une tranchée qui sera continuée malgré la violence du bombardement. Plusieurs obus de gros calibre ensevelissent dans la tranchée officiers et troupe. A

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

cette date, les hommes ont déjà passé trois nuits sans sommeil sous une canonnade à outrance.

Le régiment décimé et très fatigué est relevé dans la **nuit du 15 au 16**. Il rejoint à **Gouy** la 55^e division. Le **20**, il remplace le 159^e R. I. sur ses emplacements de **Carency**. Relève rendue difficile par suite du mauvais état des tranchées de première ligne.

La canonnade redouble le **20**, démolissant les tranchées en beaucoup de points. Il est impossible d'évacuer les blessés. La violence du bombardement croît encore pendant la nuit, rendant les travaux d'aménagement à peu près nuls. Il ne se ralentit qu'au petit jour.

Le **24 juin**, le 204e est relevé et va occuper les nouveaux cantonnements de **Béthonsart** et de **Villers-Brûlin**. Il y reste jusqu'au **28** et remplace le 231^e sur ses positions. Le **29**, il y est violemment bombardé : les travailleurs n'ont pu occuper leurs places et les pertes sont très élevées. Le bombardement durera ainsi jusqu'au 30 juin.

Le **2 juillet**, le régiment retourne à **Mingoval** et est transporté le **11** au cantonnement de repos de **Chelers**. La croix de la Légion d'honneur y est remise au capitaine **NOËL**.

A partir de cette époque et jusqu'au **23 septembre**, le 204^e évoluera des cantonnements précités aux positions de première ligne, mais ne prendra part à aucune action importante.

Le 24, il est prévenu qu'il doit participer à l'attaque de la cote 119 et occupe les tranchées comprises entre le Boyau International et la Sape Floquet. Par suite de l'orage, de la nuit et aussi du bombardement les tranchées ont été éboulées. Il y règne une exiguïté extrême qui oblige les hommes à s'y entasser aux dépens de leur sécurité. les réseaux ennemis sont insuffisamment détruits. Les gradins de franchissement sont inexistants. Malgré la violence du bombardement, une partie de la nuit est consacrée à l'achèvement de ce travail. Les équipements et les armes sont couverts de boue et on prévoit que le terrain très glissant rendra la progression fort difficile. L'attaque est fixée pour 12 h.50. Dès 11 heures, le tir de préparation de l'artillerie fait rage. A l'heure fixée, les 17e et 19e compagnies sortent de leurs abris. Elles sont aussitôt prises par des feux de face et de flanc partant du Boyau International et clouées au sol.

Le sous-lieutenant **EPP** tombe frappé d'une balle au moment où, après avoir mis sa section à l'abri, il faisait ouvrir le feu à ses hommes et prenait lui-même un fusil pour abattre les tireurs ennemis.

La droite a pu gagner d'un seul élan le Talus des Zouaves. Le lieutenant CHANVIN, blessé au pied, se fait porter en avant et reste accroché avec les fils de fer de l'ennemi. Il y est achevé, avec sauvagerie, par les mitrailleuses allemandes. A ce moment, toute tentative pour avancer est immédiatement enrayée par les feux du Boyau International et de la tranchée de Kiehl; l'infiltration même demeure impossible.

La première vague de renfort, constituée par la 18^e compagnie, débouche dans de belles conditions mais ne peut gagner que 15 à 20 mètres. Quant à la deuxième vague, la 20^e compagnie, ayant à sa tête le capitaine **DROT**, elle s'élance aux cris de : « En avant ! ». Son chef étant immédiatement tué, elle reflue en partie.

Deux sections de mitrailleuses (lieutenants **VIGREUX** et **RIFFET**) qui ont accompagné la ligne s'arrêtent en même temps qu'elle, ouvrent le feu contre les créneaux qu'elles ont devant elles et restent jusqu'à la nuit, à découvert sur leurs positions. Le soldat mitrailleur **NEHLIG** est mortellement blessé en mettant sa pièce en batterie. **DAMOISEAU**, blessé une première fois en franchissant les fils de fer, continue à marcher courageusement en avant jusqu'à ce qu'il tombe, sans avoir quitté sa mitrailleuse.

Le **26 septembre**, les troupes doivent être prêtes à tenter à nouveau l'attaque qui est renouvelée sans plus de succès que la veille.

Le 29, le régiment organise une deuxième ligne de défense sur le tracé des **tranchées Krupp et du Palatinat** et relève dans la nuit le 282^e dans ses positions de première ligne. Les tranchées sont

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

insuffisantes et les défenses accessoires sont hâtivement constituées avec tout ce qui traîne sur le terrain. Les hommes n'ont pu prendre depuis le **24** aucun aliment chaud ; les armes peuvent à peine fonctionner. Dans la plupart des tranchées et boyaux, les occupants ne peuvent se tenir que debout ou accroupis. le bombardement de la première ligne continue sans interruption ; on s'installe pourtant sur le terrain conquis et les travaux d'aménagement sont poussés de jour et de nuit.

Le **20 octobre**, le 204^e est relevé et va cantonner à **Mingoval**. cette relève s'effectue sous un violent bombardement d'artillerie lourde. Le régiment prend les emplacements du 246^e dans le sous-secteur de gauche, le **6 octobre**.

Le **8**, dans la nuit, l'artillerie allemande devient particulièrement agressive. Les travaux sont poussés avec activité : 60 réseaux Magnol sont posés.

Le 10 octobre, à l'aube, une patrouille de la 21° compagnie a ramené un blessé allemand du 1er régiment de la Garde et resté depuis la veille sur le terrain ; mais le sergent SHALLER, chef de patrouille, malgré les recherches faites pour le découvrir, a disparu sans qu'on ait pu retrouver ses traces. Il avait laissé deux hommes près du blessé et avait été chercher un brancard. On pense qu'il s'est trompé de direction dans la brume matinale et qu'il a été pris par l'ennemi retranché dans le « chemin creux ». Le lendemain, il rentre dans nos lignes par les tranchées du 289°. Il a passé la journée et la nuit à 30 mètres de l'ennemi, blotti dans un trou d'obus, épié par les Allemands qui tiraient sur lui à chaque mouvement. Rentré à la faveur du brouillard et rapportant des renseignements utiles, il est tué deux heures après par un obus.

Dans la soirée, le 204^e relève de ses positions, forme réserve de division dans **les parallèles de Bétune, Carency, Dalila**, qu'il a déjà occupées. Le déplacement s'effectue sous un bombardement intense.

Le 13, le régiment cantonne : le 5^e bataillon à **Béthonsart**, le 6^e à **Villers-aux-Bois**. Il y demeure jusqu'au 22, relève le 289^e dans son secteur et occupe les tranchées Nietzsche, Oder, Hamburg et Krupp. Le bataillon de première ligne aménage la tranchée de la route de Givenchy, le boyau de Kiehl et celui de Meiningen.

Le même jour, le lieutenant-colonel **COLLON**, commandant le régiment, reçoit, au cours d'une revue passée à **Villers-Châtel** par le général **d'URBAL**, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Les travaux se poursuivent pendant toute la nuit sans être inquiétés par l'artillerie ennemie qui ne tire que par intermittence. Par contre, l'infanterie veille, épiant le moindre mouvement dans nos lignes. Il en résulte une tiraillerie continuelle qui nous cause d'ailleurs, peu de pertes.

Le **26 octobre**, le régiment retourne à son cantonnement de **Chelers** où il est passé en revue le **30** par le colonel commandant la 109^e brigade.

Le lendemain, il relève le 276^e ; le 5^e bataillon, sur **la route de Béthune** et les anciennes tranchées françaises ; le 6^e, au cantonnement de **Villers-aux-Bois**. Le transport est effectué au moyen d'automobiles de l'armée.

Le **5 novembre**, les travaux sont poursuivis ; les Allemands envoient quelques obus aux environs de **la route de Béthune** sans nous causer aucun dommage. Le **6**, les bataillons échangent leurs emplacements. Opération marquée par quelques rafales de 77 et 105.

Le 7, le bataillon de Villers-aux-Bois quitte ses emplacements pour remplacer en seconde ligne le bataillon correspondant du 276^e. Il s'engage à la nuit tombée dans le Boyau Neuf à moitié rempli de boue et s'y enlise en partie. La relève ne s'effectue qu'avec de grandes difficultés et le 204^e occupe les tranchées de l'Oder et de la route de Givenchy. Les travaux de nettoyage et de déblaiement peuvent s'effectuer sans être gênés par l'artillerie ennemie. Les tranchées et boyaux ont considérablement souffert des pluies de la semaine précédente ; des éboulements ont partout été relevés et on a commencé le fascinage des talus. Quelques obus tombent en arrière de la première

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

ligne, mais sans causer de dégâts. Le feu d'infanterie se réduit à quelques coups isolés tirés sur les postes d'écoute.

Le **11 novembre**, les éboulements se produisent, de plus en plus fréquents. **Le boyau de Kiehl** est devenu à peu près impraticable, les hommes s'y enlisent et la relève prescrite ne peut s'effectuer qu'à découvert. Certaines unités même ne peuvent être relevées que le lendemain.

Le 12, le régiment est au cantonnement de repos à Chelers, le 19 à Villers-aux-Bois, la route de Béthune, les Pylônes et le 23 au soir de retour à Chelers où il cantonne le 24.

Le lendemain, les deux bataillons, par l'itinéraire **Bailleul-aux-Cornailles** – **Roëllecourt**, sont dirigés sur **Saint-Pol** où ils s'embarquent. Ils arrivent à **Fismes** à 22 heures et dans la **nuit du 26 au 27** vont cantonner, le 5^e bataillon à **Baslieux-lès-Fismes** et le 6^e à **Courlandon**. Les jours suivants seront consacrés à l'instruction.

Le 18, le régiment est rassemblé entre **Baslieux** et **Courlandon** où le colonel remet la Croix de guerre à 64 officiers et hommes de troupe du 204^e. Tous ont été cités au cours de la campagne d'**Artois** et des différents engagements auxquels le régiment a pris part. Le 22, les officiers sont présentés au général **FRANCHET d'ESPEREY**.

Le **26**, le régiment quitte son cantonnement, fait la grand'halte à **Aougny** et arrive le **31** à **Romilly** où il s'installe.

Le **3 janvier**, il participe aux exercices d'évolution de la 109^e brigade dans la partie du camp comprise entre **Aougny**, **Lhéry**, **Romigny**. Le **4**, commencement des manœuvres de trois jours qui se poursuivront jusqu'au **6**. A cette date, la division quittera la zone du camp d'instruction et se rendra au nord de **la Vesle** pour y exécuter des travaux, de concert avec le génie.

Le 7, départ de Romigny. Le régiment, accompagné de ses trains de combat, se met en marche par Ville-en-Tardenois, Sarcy, Poilly, Méry, Châlons-sur-Vesle, où il arrive le soir à 15 heures.

Le lendemain, **8 janvier**, on procède aux installations habituelles. Le **9**, reconnaissances diverses, préparatoires à l'organisation d'une position défensive au nord et à l'est de **Châlons-sur-Vesle**. Les **10** et **11**, commencement des travaux ; le 5^e bataillon occupe le centre de **la Sablonnière**, le 6^e celui de **Châlons-sur-Vesle** et du **Moulin Compensé**. Il y demeurera jusqu'au **2 février**.

Le **24**, dans l'après-midi, le général **FRANCHET d'ESPEREY**, commandant la V^e armée, passe en revue le régiment. Après la remise des décorations, la brigade défile.

Du 15 au 30 janvier, les travaux d'organisation des trois secteurs du Moulin Compensé, de Châlons et de la Sablonnière sont poussés très activement en ce qui concerne les abris, emplacements de mitrailleuses et postes de commandement. Le 3 février, tous les réseaux de fil de fer sont achevés.

Le **6**, des expériences sur les gaz asphyxiants ont lieu dans la région du **Moulin Compensé** qui doit être momentanément évacué. A cette date, l'organisation des trois centres peut être considérée comme terminée et le général commandant la 55^e division de réserve adresse ses félicitations aux troupes qui ont mené à bien l'œuvre entreprise.

Le **8**, à 16 heures, le 5^e bataillon quitte les baraquements de **Châlons-sur-Vesle** et se rend, par l'itinéraire **Chenay**, **Thil**, au **Chauffour**. La 22^e compagnie est détachée aux **Cavaliers de Courcy**. La 24^e compagnie occupe le secteur dit du « **Cantonnier** » et les deux autres font la relève des unités correspondantes du 8^e R. I., dans les tranchées à l'est du **hameau du Chauffour**. Le lendemain, **9 février**, le reste du régiment achève ses préparatifs de départ. Il quitte ses emplacements dans l'après-midi et par l'itinéraire **Châlons**, **Prouilly** atteint **Pévy** où il cantonne.

Dans le secteur du **Chauffour**, le 6^e bataillon continue ses travaux de clayonnage et d'entretien des boyaux et tranchées. Des patrouilles sont détachées, la nuit, pour porter des brochures imprimées dans les fils de fer allemands.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

- Le **14**, à **Pévy**, les baraquements sont remis en état et on procède à la construction de couchettes qui permettent à la presque totalité des hommes de ne plus coucher sur le sol.
- Le 17 février, un exercice d'alerte, exécuté à 22 heures, montre que tout le monde peut être à son poste au bout de cinq minutes.
- Le **20**, le général commandant le 37^e C.A. visite le secteur.
- Le **21**, bombardement léger du **Chauffour**. Aux **Cavaliers de Courcy**, on règle un tir de 75 et de 58 sur un **Cavalier ennemi**. Les Allemands ripostent par une rafale de minenwerfer. A 16 heures, reprise du travail de destruction ; 600 torpilles sont expédiées sur **le Cavalier ennemi**, soumis aussi à un tir très violent du 75 de campagne.
- Le **26**, après une nuit calme, l'artillerie allemande se montre plus active au **Chauffour** qui est en butte à de nombreuses rafales de 77 et de 105.
- Le 1^{er} mars, le bombardement devient réciproque et le village de Loivres est soumis à un tir de destruction. Le 4, le 6^e bataillon relève le 5^e sur ses emplacements et poursuit les travaux en cours.
- Le 6, notre artillerie ayant exécuté des tirs de destruction sur le Moulin de Courcy, l'ennemi riposte par un bombardement des tranchées du Cantonnier.
- Le **7**, **le secteur du Chauffour** est alerté à 15 h.30, en prévision d'une attaque par les gaz au cours de la nuit ; tout demeure calme dans le secteur.
- Le 9, les positions au nord de l'Aisne sont violemment canonnées. Le bombardement croît d'intensité au cours de la nuit ; le secteur de Pontavert a particulièrement à souffrir. Le 10 mars, à 16 heures, le régiment est alerté ; deux compagnies sont protées à Ventelay, deux autres à Roucy. les améliorations et les travaux de sape sont poursuivis partout et pendant toute la durée du mois de mars. Une grande activité d'artillerie se manifeste par des rafales qui tombent par intermittence. Malgré ces tirs, les aménagements ne sont pas ralentis. Le bois Clausade et la Clairière des Vaches sont plus particulièrement visés.
- Le 31, le 5^e bataillon est logé dans les baraquements du Faîté, après avoir été relevé par le 6^e. Il continue les travaux de défense laissés en cours d'exécution par le 289^e; le 6^e bataillon, dans les tranchées du bois de la Mine, poursuit sans relâche les améliorations du secteur de première et deuxième ligne. Dans l'après-midi du 3, des lance-bombes envoient un nombre considérable de projectiles dans le secteur du bois de la Mine.
- Le 5, les deux artilleries manifestent toujours une grande activité, le 5^e bataillon, qui est au **Faîté**, relève le 6^e au **bois de la Mine**. L'échange de grenades est incessant. Toute la journée, la canonnade ne s'interrompt pas.

Dans la soirée du 6, le 6^e bataillon occupe **Roucy** et les postes de surveillance de **l'Aisne**.

Le **8**, une rafale de 105 s'abat sur **le boyau Cettigné** au moment où une corvée du 276^e mise à la disposition du régiment s'y engageait. Plusieurs hommes sont tués.

Dans la soirée, les mitrailleuses allemandes du **bois Franco-Boche** déclenchent des tirs de fauchage rasant les bois et la plaine. Une rafale de 75 arrête leurs feux.

Le 10, l'activité d'artillerie s'accroît, compliquée d'une lutte de bombes.

Le lendemain cette canonnade s'apaise, l'artillerie ne pouvant effectuer ses tirs de réglage dans de bonnes conditions. La brume l'empêche de voir ses objectifs. On s'occupe alors, dans **le secteur de la Mine**, de relever les dégâts causés par les minenwerfer.

Le **14 avril**, le 6^e bataillon quitte **Roucy** et va, dans la nuit, remplacer un bataillon du 282^e dans **le secteur de la Miette**. Les deux bataillons en ligne occupent dons à ce moment toutes les tranchées depuis **le boyau Victor-Emmanuel** à l'ouest, jusqu'à **la Miette** à l'est. Durant la **nuit du 15 au 16**, le 5^e bataillon travaille à la pose du réseau électrifié du secteur.

Le 16, le mont Doyen et les tranchées environnantes sont soumis, toute la matinée, à un tir d'obus

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

de 150, obstruant sur place les communications et démolissant les abris. Par miracle, aucun homme n'est atteint au cours de ce bombardement qui brise les armes des mitrailleurs de la C. M. 6, dans un abri que ceux-ci venaient de quitter.

Les 17 et 18, le mauvais temps sévit ; les canons de tranchées font rage.

Du 22 au 24 avril, on procède à des tirs de réglage, à l'achèvement du réseau électrifié et à la préparation de l'attaque du 25. Le bataillon CHEVILLY qui doit y participer prend, le 24 au soir, les emplacements qui lui sont assignés pour l'affaire du lendemain. Une compagnie du 289° occupe la Carrière et le bataillon d'attaque les boyaux Blanc et Victor-Emmanuel.

La **nuit du 24 au 25** est agitée, de nombreux coups de feu ont été tirés et des shrapnells sont tombés sur **la route de Pontavert**. Une voiture qui transportait du matériel y a eu ses deux chevaux tués. Au matin, le circuit électrifié des Allemands est coupé par le tir de notre artillerie. celui de l'ennemi n'est pas très intense : quelques torpilles et quelques 150 tombent sur **les tranchées Lenoble et Krombach**. Vers 9 h.30, notre artillerie a réussi à ouvrir des brèches dans les fils de fer ennemis.

La canonnade allemande devient plus vive dans l'après-midi ; de nombreux 150 fusants ou percutants tombent sur la Carrière, le Mont Doyen, le bois de la Mine et le bois Clausade. Un obus coupe toutes les lignes téléphoniques en tombant devant le P. C. du colonel.

A 16 h.40, l'attaque est déclenchée ; la première vague pénètre dans **le bois Franco-Allemand** sans rencontrer une grande résistance. Le 289^e, à droite, a aussi atteint la lisière du bois ; à gauche, l'attaque a également progressé. L'avance se poursuit pendant deux heures encore. Elle n'est arrêtée que vers 18 h.20. On se bat à la grenade dans le bois où une section de la 18^e compagnie a réussi à pénétrer ; un combat se livre dans **le boyau Victor-Emmanuel** ; une mitrailleuse allemande barre **le boyau Blanc**.

A 19 heures, violent bombardement de tout **le secteur Mine – Miette** : on craint une attaque et on organise hâtivement le terrain conquis.

Le lieutenant **RIFFET**, commandant la 18^e compagnie, a fait 50 prisonniers et a réussi à se maintenir sur la position qu'il venait d'enlever, malgré un bombardement des plus violents (cité à l'ordre de l'armée avec son unité).

Dans la **nuit du 25**, le petit poste allemand qui barre l'entrée de **Victor-Emmanuel** est emporté. le **26**, au matin, on progresse dans tout le bois pour obtenir la liaison avec la 23^e compagnie, à la lisière nord. **Le bois Clausade**, **le bois de la Mine**, **le bois Marteau** sont très violemment canonnés ; on craint toujours la contre-attaque qui ne se produit pas. Les projectiles pleuvent, très serrés. Deux obus de 150, tombés sur l'abri à munitions du **centre Jeanne-d'Arc**, font sauter cet ouvrage. A 18 h.30, les obus lacrymogènes tombent sur **le bois Clausade**, les hommes y conservent leurs masques pendant deux heures. L'artillerie lourde redouble son feu dans le cours de la nuit.

Le général commandant la 55^e D. R. a, dès le **25**, adressé ses félicitations à toutes les troupes ayant pris part à l'attaque.

Le 27, à 7 h.30, le colonel téléphone à la brigade pour dépeindre la situation des troupes du secteur. Le lieutenant **PAPIN** va au poste téléphonique pour assurer la communication A peine est-il arrivé qu'un obus de 150 tombe sur l'abri et l'effondre. L'officier est enfoui sous les décombres où il expire avant qu'on ait pu lui porter secours. Le bombardement dure tout le jour et ne se ralentit que pendant la nuit; **le bois Franco-Allemand**, dans lequel la 18^e compagnie travaille à la réorganisation du terrain, est surtout visé par ce tir. Le 29, les minenwerfer arrosent violemment nos positions.

Le **2 mai**, une alerte assez vive se produit dans **le secteur Franco-Allemand**. L'ennemi tente d'enlever deux postes du 289^e, lance une grande quantité de grenades et de fusées, ce qui déclenche une fusillade nourrie de part et d'autre. Les cris de *Vorwärts* ont été entendus : une attaque va peut-

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

être avoir lieu. le tir de barrage est demandé, qui tombe juste et cause un grand désarroi chez l'ennemi qui ne sort pas. A 21 heures, tout redevient silencieux ; la relève des bataillons s'effectue sans incident. A minuit, le mouvement est terminé.

Le 5^e bataillon occupe les cantonnements de **Tugny**, **Vaux**, **Varennes**, **Pontigny**. Le 6^e est tout entier à **Romain**.

Le régiment rejoindra **le secteur Mine** le **7 mai**. La vie habituelle, sous un effroyable bombardement, s'y poursuit. Le **11 mai**, à 19 heures, des petits postes d'écoute au **bastion de la Mine** ont entendu prononcer en français par les Allemands : « Attention, 204 ! » Quelques instants après, le journal *La Gazette des Ardennes* tombait dans la tranchée française.

Le 12, des rafales de 77 et 105 fusants balaient la route de Pontavert, cherchant à gêner la circulation des voitures amenant le matériel et le ravitaillement.

Le 21 mai, le 5° bataillon cantonné à Ventelay ira relever le 289° dans le secteur Marteau – Clausade – tranchée Lenoble; le 6° bataillon demeurant au quartier de la Mine. Les 24 et 25, grande activité d'artillerie mais qui n'interrompt pas les travaux en cours.

Le 27, le 5° bataillon occupe le bois Franco; le 6° quitte le quartier Mine et va cantonner à Ventelay. Ils poursuivent l'un et l'autre les travaux habituels sous une canonnade à peine interrompue.

Le **1**^{er} **juin**, le 5^e bataillon du 282^e passe au 204^e qui devient un régiment à trois bataillons ; cette nouvelle unité, qui forme le 4^e bataillon du 204^e, occupe **le bois Clausade**.

Le **5 juin**, le 4^e bataillon va relever dans **le quartier de la Mine** un bataillon du 289^e. Le lendemain **6**, le lieutenant-colonel **LACHÈVRE** prend le commandement du régiment.

Le 17, le 5^e bataillon est embarqué à destination de Villers-Agron où il arrive à 13 h.30 et s'installe dans les baraquements. Dans la nuit, les 4^e et 6^e bataillons relevés vont cantonner à **Prouilly**. Ils sont le lendemain à **Prouilly** – **Vézilly** et y demeurent jusqu'au 23, date à laquelle le régiment est embarqué à **Fismes**, débarque à **Vitry-la-Ville** et cantonne à **Songy** – **Ablancourt**.

Le 27, le drapeau est présenté au 4e bataillon nouvellement arrivé.

Le **2 juillet**, le régiment quitte ses emplacements et va stationner à **Vanault-le-Châtel** et **Bussy-le-Repos** où il reste jusqu'au **7 juillet**.

La division faisant à cette époque un mouvement par terre, le régiment cantonne successivement à **Noyers**, **Angécourt**, **Lisle-en-Barrois**, **la ferme de Merchines**. Le **11**, il est à **Èvres** et **Foucaucourt**. A l'occasion de la fête nationale, des concerts et des jeux dotés de prix sont organisés dans tous les cantonnements.

Le 6^e bataillon quitte **Foucaucourt** le **17 juillet**, se rend au **bois Saint-Pierre** (**Verdun**), y bivouaque, occupe **Béthelainville** le lendemain et relève un bataillon d'infanterie coloniale dans **les tranchées Tarascon** – **Miramas**. Il y est remplacé par le 4^e le **21 juillet** et s'installe à nouveau dans **les tranchées du bois de Béthelainville**. Dans la soirée, les Allemands attaquent **le saillant Kieffer** tenu pat la 22^e compagnie (lieutenant **VIAULT**). L'ennemi est repoussé après vingt minutes d'un combat acharné. La fusillade est vive pendant le reste de la nuit.

Le lendemain, **22 juillet**, les Allemands renouvellent leur attaque qui est encore brisée malgré les pertes de la 22^e compagnie. Le lieutenant **VIAULT** refuse de se faire relever. Le colonel **LACHÈVRE** vient décorer de la Croix de guerre, dans la tranchée même, le sergent **THIERS** et le caporal **LAMOTTE** qui se sont particulièrement distingués.

Le 25, le capitaine FARNIER est tué d'une balle à la tête, au moment où il inspectait les tranchées du régiment.

Le **28 juillet**, le 6^e bataillon rejoint **Blercourt** où il embarque en autos, à destination de **Trémont**.

Le 30, le 4^e bataillon se rend à **Récicourt** et est embarqué pour **Robert-Espagne**.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

Le **4 août**, le dernier bataillon quittera à son tour ses emplacements et sera dirigé sur les cantonnements de **Ville-sur-Saulx**.

Au cours de cette période de stationnement, les différentes unités procèderont à leur installation et à l'instruction des spécialités.

Les 13 et 14 août, le régiment regagnera son secteur de Saint-Pierre – bois de Béthelainville et l'occupera jusqu'au 27, dans les conditions et sous le bombardement habituels.

Le 6^e bataillon rejoint alors **le bois de Fouchères**, y bivouaque la journée et embarque le lendemain à **Récicourt**, d'où il est transporté à **Magnéville** – **Couronges**.

A 21 heures, en l'honneur des déclarations de guerre de **l'Italie** à **l'Allemagne** et de **la Roumanie** à **l'Autriche**, une fusée rouge et une fusée verte sont tirées de chaque P. C. de bataillon et de compagnie. Des cris de : « Vive **la Roumanie**! » et « Vive **l'Italie**! » retentissent sur toute la ligne. Les Allemands répondent par un violent bombardement qui fait rage pendant une heure.

Le **2 septembre**, le 5^e bataillon est à **Lavoye**, le 6^e à **Génicourt-sous-Condé**.

Le 8, le régiment, rassemblé sur un terrain à proximité de la route Condé – Rembercourt, est passé en revue par le général MANGIN, commandant la division.

Le **21 septembre**, il embarque à destination de **Nixéville** où il cantonne dans des baraques. Il quitte bientôt cet emplacement et arrive à **Verdun** vers 20 heures. Il s'installe dans **la citadelle**. Il occupe, dans la journée du lendemain, **le secteur Margueritte** ; le 4^e bataillon à **M F**², le 5^e aux **Carrières** et le 6^e dans **la subdivision Z**.

Le 23, nouveau mouvement, le régiment occupe les subdivisions Maroc et 119. La journée est relativement calme ; pourtant, vers 21 heures, une attaque à la grenade déclenchée sur la gauche dure près d'une heure.

Le dimanche **24**, toutes les unités travaillent à la construction de boyaux et de tranchées afin de constituer une ligne continue reliant les trous d'obus où sont installés les hommes. Les Allemands déclenchent, le soir, un tir de barrage très nourri en arrière de notre première ligne. On y répond par une vive fusillade et des jets de grenades. Le lieutenant **JOUANNAIS**, commandant la 21^e compagnie, est tué pendant l'organisation du terrain.

Le lendemain, les Allemands lancent une nouvelle attaque à la grenade, qui échoue, comme les précédentes, grâce aux dispositions prises par le lieutenant **LAMBERT**.

Le régiment est relevé de son secteur en **fin septembre** et stationne de nouveau à **Verdun** (**quartier Saint-Victor**) jusqu'au **7 octobre** pour regagner ensuite les tranchées qu'il a déjà occupées, aux **subdivisions Z et 119**.

Le feu d'artillerie est particulièrement actif et augmente d'intensité les jours suivants ; les éboulements se multiplient, de nombreux hommes sont ensevelis. Le soldat **VERRIER** n'hésite pas à se porter au secours d'un de ses camarades, travaillant en plein terrain découvert malgré la fusillade nourrie qui est dirigée sur lui.

Le 15, le 204^e relevé vient à Verdun aux quartiers Saint-Victor et Jeanne-d'Arc. Le 21 octobre, il est rassemblé sur la route du Moulin Brûlé et embarque en automobiles. Il arrive dans la soirée à Charmontois-le-Roi et Belval.

Le 10 novembre, il occupe le secteur d'Avocourt, le 4° bataillon au quartier des Gascons, le 5° à Vidal et le 6° aux Rieux. Combats de torpilles chaque jour, pendant plusieurs heures. Le régiment conservera sa mission jusqu'au 14 février et son séjour aux tranchées ne sera guère coupé que par quelques jours de repos au camp des Pommiers et au camp Nord de la Somme.

L'artillerie allemande bombarde toujours les routes servant au ravitaillement, la nôtre exécute des tirs de destruction sur les ouvrages ennemis. Quelques combats à la grenade sont engagés sans aboutir à aucun résultat. Toutes les compagnies en ligne procèdent le plus souvent aux travaux du

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

secteur et au relèvement des éboulements causés par le mauvais temps. Les boyaux et tranchées sont le plus souvent impraticables.

Au **début** de **janvier**, les bataillons sont respectivement : le 4^e à **la Coupure d'Esnes** et **Marie-Fontette**, le 6^e à **Jubécourt**, le 5^e au **camp des Pommiers**.

Dans le **courant** de **janvier**, le régiment occupera périodiquement les tranchées et lieux de repos qu'il a dans son secteur et y continuera les travaux habituels. Le bombardement ne cesse pas mais varie son intensité. Le **25**, il est particulièrement violent sur **le quartier des Rieux**. Des obus lacrymogènes et toxiques s'abattent sur **la Coupure d'Esnes**. L'artillerie française répond énergiquement, mais l'attaque attendue sur le front du régiment n'a pas lieu, elle se produit sur notre gauche où un petit poste français est enlevé. Le **26**, l'aviation ayant signalé d'importants mouvements ennemis, les bataillons sont alertés à 13 h.15. Tout est rentré dans le calme à 17 heures. Le **9 janvier**, le général commandant la II^e armée passe dans les cantonnements de **Charmontois-le-Roi** où les officiers du régiment lui sont présentés.

Le **14 février**, le 204^e quitte son secteur : le 5^e bataillon est embarqué en chemin de fer à **Givry-en-Argonne**, le 6^e à **Villers-Daucourt**. Ils sont tous deux dirigés sur **la Citadelle**, le 4^e bataillon les y rejoint le lendemain.

Dans la nuit le 5° bataillon relève une fraction du 137° dans **les abris d'Iéna** où il est réserve de brigade. Le 6° occupe dans les mêmes conditions **le bois des Bouleaux**. Des saucisses Rebais sont confectionnées par le 4° bataillon à **Jardin-Fontaine** tandis que les 5° et 6° entretiennent les tranchées et boyaux de deuxième ligne.

Le 20 février, le régiment quitte ses emplacements. Il relève dans les quartiers Saint-Martin, Vacherauville et de l'Épine où, jusqu'au 1^{er} mars, la canonnade ne cesse pas.

Le **2 mars**, le régiment est placé en réserve de sous-secteur ; le 4^e bataillon à R², le 6^e à **Jardin-Fontaine**. Le **5**, ces deux bataillons sont aux **cantonnements de Belleville et Montgrignon**.

Le 7 mars, le colonel LACHÈVRE procède à la caserne Jardin-Fontaine à une remise des décorations.

Les 9 et 10, le 204^e reprend ses anciens emplacements de Saint-Martin, Vacherauville et de l'Épine du Poivre, toujours soumis au feu roulant. Des patrouilles chargées de reconnaître certains points de la ligne ennemie constatent que la tranchée Manesmann est évacuée. Nous l'occupons par des petits postes. Le 13, des reconnaissances vérifient que les positions de la Marfa et du ravin de Parfondevaux sont inoccupées parce que remplies d'eau.

Le 14 mars, le 6^{e} bataillon est à \mathbb{R}^{2} , en réserve de brigade. Le 20, le bombardement est peu intense. Profitant du brouillard, une patrouille se glisse de jour dans les lignes ennemies abandonnées et vérifie en tous points les renseignements recueillis au cours des nuits précédentes.

Le 22, utilisant une bourrasque de neige, une reconnaissance est effectuée par trois officiers. Après avoir passé les tranchées Manesmann et Mülheim, elle est accueillie à coups de feu et doit se replier. Deux officiers blessés, MM. MEUROT et FOULON, regagnent nos lignes ; le troisième, le sous-lieutenant MACART, semblant grièvement atteint, disparaît au retour dans un trou d'obus. Une seconde reconnaissance, conduite par le sous-lieutenant MEUROT, procède immédiatement à la recherche de l'officier disparu aux environs du point où il a été vu pour la dernière fois. Tous ses efforts restent sans succès.

Le **26 mars**; le 4^e bataillon est à **Saint-Martin**, le 6^e à **Montgrignon**, le 5^e dans **la zone des Bouleaux**. Le bombardement du secteur continue, ininterrompu.

Le **5 avril**, l'ennemi tente un coup de main sur **le saillant Vaudin** occupé par la 21° compagnie. L'attaque est brisée par un barrage de F. M. et de grenades. L'artillerie ennemie tire alors à obus asphyxiants sur **le quartier Vacherauville**, **la tranchée Rousset** et **le ravin Saint-Martin**. Nos

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

pièces exécutent un tir de représailles sur les ouvrages de la cote 344 et de la Cage. La lutte d'artillerie se poursuivra dans les mêmes conditions pendant les jours suivants.

Le 11, le régiment cantonne à Verdun, le 14, à Ville-sur-Cousances. Cinq camions automobiles, mis à la disposition du régiment, transportent le matériel à Louppy-le-Petit et Génicourt-sous-Condé où se rend le 204°. Il y arrive le 19, après avoir fait halte le 18 à Foucaucourt.

Le **22 avril**, il occupe **Ménil-aux-Bois**, **Vadonville**. Le 5° bataillon relève, dans le secteur affecté au régiment, une fraction du 317° dans **le quartier Jaulny**. Le lendemain, **23**, la relève continue, le 4° bataillon occupe **le quartier Duvernoy** et le 6° devient réserve de division.

Les actions combinées des minenwerfer et de l'artillerie sont assez intenses. Les unités du régiment continuent les travaux en cours dans le secteur : création et aménagement d'abris, réfection et déblaiement des tranchées et boyaux, pose de fils de fer et de chevaux de frise devant les tranchées de première ligne et de soutien. Durant toute la journée, l'artillerie est particulièrement active, surtout l'après-midi. Elle canonne à outrance les premières lignes et les abris. Elle exécute un tir de destruction au nord de l'église de **Mécrin**, à proximité d'une batterie d'artillerie. **Le quartier Jaulny** a particulièrement à souffrir des torpilles.

Dans la **nuit du 26**, à 2 h.15, l'ennemi tente un coup de main sur les petits postes, en face des **tranchées Ollagnier**, **Marceau et Froissard**. Cette attaque est repoussée par le feu combiné des mitrailleuses et des grenades et par un barrage d'artillerie. Des patrouilles de surveillance et d'écoute ont lieu, chaque nuit, dans **le quartier Duvernoy** et aux abords de **la Meuse**.

Le **29**, l'artillerie française ayant fait un tir de réglage, l'ennemi y répond en envoyant un grand nombre de 150 sur nos batteries. Dans la soirée, de grosses torpilles tombent sur la compagnie de gauche au **quartier Jaulny**.

L'occupation du **secteur Jaulny – Duvernoy – Les Rieux** continuera jusqu'au **20 mai**, dans les mêmes conditions. les jours s'écoulent, tantôt calmes, tantôt marqués d'un violent bombardement. On poursuit toujours les travaux de défense avec la même activité.

Le 6^e bataillon, cantonné à **Pont-sur-Meuse** le **22 mai**, arrive à **Ernecourt** le **23**. Le **26**, il est à **Chennevières**. A la même date, les autres bataillons occupent **Bovilles** et **Menaucourt**. **Du 27 mai au 3 juin**, on procède dans l'enceinte du **camp de Gondrecourt** à l'instruction des cadres et des hommes. Le **4 juin**, les unités sont embarquées en automobiles, à destination de **Verdun** où elles arrivent le **5**. Elles en repartiront le **8** pour être dirigées sur **Mourmelon-le-Petit** où le régiment sera mis en réserve de C. A. Il relèvera, le **13**, le 124^e R. I. dans **le sous-secteur du Chien**; le 6^e bataillon s'installera dans **le quartier du Casque** qu'il occupera dans la **nuit du 14 au 15 juin**. La situation restera stationnaire, les bataillons échangeant simplement leurs emplacements. L'artillerie allemande se montrera active par intermittences, bombardant les premières lignes au moyen de torpille, les batteries françaises et les pistes par obus de tous calibres. Le bombardement redouble les **18 et 20 juin** et **le quartier du Téton** est particulièrement éprouvé par les éboulements.

Le lendemain, l'activité de l'artillerie et de l'aviation ennemies augmentent encore. Vingt et un avions allemands, à la fois, peuvent être comptés survolant nos lignes. Plusieurs mitraillent les hommes. Un appareil touché par le tir de l'infanterie retombe dans les tranchées ennemies. A 19 h.30, un violent bombardement est déclenché sur **le Téton**, avec un tir d'encagement ; l'artillerie française déclenche son feu de barrage. L'attaque allemande ne débouche que vers 21 heures, forte d'environ deux compagnies ; elle a pour objectif la partie droite du **quartier du Téton**, dont elle s'empare. Une contre-attaque immédiate de la 19^e compagnie permet de reprendre une partie de l'élément perdu et une cinquantaine de mètres de la tranchée de première ligne.

Une nouvelle contre-attaque est décidée pour 2 h.15. Elle est vigoureusement faite par la 13^e compagnie sous le commandement du lieutenant **FLAMANT**. l'ennemi, qui avait commencé à

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

s'organiser, se fait tuer 40 hommes et prendre trois mitrailleuses. **La tranchée de Crète** est reconquise. L'attaque allemande qui visait à sa possession et à celle d'observatoires vers le sud a donc complètement échoué. Dans la **soirée du 23**, le régiment de droite, le 100^e, a repris aussi le terrain qu'il avait perdu et la situation est entièrement rétablie.

Dans la **nuit du 23 au 24**, les compagnies du régiment procèderont à la réorganisation de la tranchée de première ligne reconquise et au remplacement des défenses accessoires démolies par le bombardement. L'artillerie continuera son tir avec la même intensité pendant les **25 et 26 juin**. Quelques torpilles à gaz toxiques font leur apparition. Les accalmies sont utilisées pour le relèvement des tranchées bouleversées par le bombardement.

A cette date, le régiment occupe **les deux quartiers du Téton et du Casque**, avec un bataillon en réserve au **bois du Chien**. Le **29**, un bombardement intense, de gros calibre, de **la tranchée Oldenburg** occupée par la C. M. 6/204, produit l'éboulement d'un abri occupé par 17 hommes. Malgré le dévouement des travailleurs qui commencent immédiatement le déblaiement sous le feu, aucun sauvetage ne peut être opéré.

Le **30**, de grosses torpilles envoyées sur le blockhaus du **quartier du Téton**, font sauter un dépôt de munitions de la 21^e compagnie.

Le bombardement se poursuit par obus et torpilles à gaz et réussit à interrompre momentanément les travaux d'aménagement de la première ligne de défense. Le **3 juillet**, le 5^e bataillon est relevé de ses emplacements par le 164^e. Les Allemands opèrent alors un tir violent de 105 et 150 sur les pistes et boyaux suivis par les hommes, infligeant d'assez fortes pertes aux unités du 164^e R. I.

Le 7 juillet, le régiment en entier est relevé du secteur ; le 4^e et le 5^e bataillon embarquent à 16 heures en gare de Mourmelon-le-Petit à destination d'Arcis-sur-Aube. Ils cantonnent à Bessy, Droupt-Sainte-Marie, Premierfait. Le 6^e bataillon, embarqué le lendemain à Mourmelon-le-Petit, occupe, le 6 juillet au soir, le cantonnement de Rhèges.

La période de repos sera prolongée jusqu'au 23. Des travailleurs et des chevaux seront prêtés chaque jour à la population civile pour aider aux travaux agricoles.

Le 23 juillet, le régiment exécute un mouvement par voie de terre : les fractions cantonnées à Rhèges et Bessy viennent à Origny-le-Sec, celles qui sont à Droupt-Sainte-Marie rejoignent Pars-lès-Romilly. Le régiment est embarqué le lendemain à Romilly. Il cantonne le 25 au soir à Chartèves pour le 5^e bataillon, à Mont-Saint-Père pour le 6^e ; le 4^e est à Mont-Saint-Père, à la ferme de Théodorie et à la ferme de Grange-Mare.

Le 27, les trois bataillons sont rassemblés à la sortie de **Jaulgonne** et vont occuper dans la journée les baraquements de **Coulonges-en-Tardenois**. Le 28 au matin, la marche est reprise, le régiment se rend à **Ventelay** et fait la grand'halte près de **Romain**. La chaleur est grande, on marche sans veste et sans sacs. Le 31 juillet, le régiment est rassemblé à proximité du camp n° 1. Le colonel **COLLON**, commandant la 55° D. I., passe en revue le 204° et remet un certain nombre de décorations. Le lieutenant-colonel **LACHÈVRE** est fait officier de la Légion d'honneur.

Les **2, 3 et 4 août**, les bataillons quittent successivement **le camp de Ventelay** et vont relever dans **le sous-secteur Yvetot** et **le quartier A**. Pour la première fois depuis le départ d'**Auxerre**, le 204° se rencontre avec le 4e R. I.

Le 5 août, à 0 h.30, après un tir de minen de quelques minutes sur nos premières lignes et un violent bombardement à explosifs des tranchées arrières, une vague ennemie forte d'environ 150 hommes est lancée sur le front des **tranchées Jauffret et Baudin**. Le tir de barrage, immédiatement déclenché, s'étend devant tout le front du régiment et arrête l'ennemi qui a réussi à prendre pied dans quelques points de nos positions. Il en est rejeté par les éléments de contre-attaque. A 17 heures, l'artillerie lourde française exécute un tir de représailles sur les lignes ennemies, pour

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

répondre à l'attaque de la nuit.

les travaux en cours sont continués sans incidents jusqu'au 14 août.

Le **15** août, un violent tir d'artillerie se déclenche vers 20 heures sur tout le front du quartier occupé par le régiment. Une attaque allemande est à craindre. Notre artillerie exécute aussitôt un tir de barrage; les compagnies déclenchent un violent feu de F. M. et V. B. L'attaque attendue ne se produit pas.

Les jours suivants, la canonnade sera très active de part et d'autre, notre artillerie exécutant surtout des tirs de représailles sur les ouvrages allemands.

Les 23 et 24, le régiment quitte ses emplacements où il est remplacé par le 4^e R. I. et vient cantonner à **Ventelay** où il reste jusqu'au 31.

Le 1^{er} septembre, il se rend à Coulanges où sont exécutés quelques exercices de tir et de lancement de grenades réelles.

Le 11, il est de retour au camp de Ventelay et relève, le 12, le 82° R. I. à la Sapinière, aux bois des Buttes et des Boches. Il y reste jusqu'au 1^{er} octobre sans avoir d'incidents à subir, en dehors du bombardement habituel qui ne s'interrompt guère.

Le 3, il est aux Carrières du Grand Hameau et le 4 à Arcis-le-Ponsart où il s'installe au repos. Jusqu'au 27 octobre il s'y livrera aux occupations habituelles du cantonnement.

Le 28, il rejoint Meurival et le 29 occupe le sous-secteur de Californie. Le 4° bataillon est au quartier Champagne, le 6° au quartier Carrière. Le 5° bataillon ne rejoindra Meurival que le 31 octobre.

Le **2 novembre**, on apprend que les Allemands ont évacué leur première ligne et notamment **le monument d'Hurtebise** et que nous occupons **la tranchée Kronprinz**. Des patrouilles sont immédiatement poussées en avant, à 15 heures **les tranchées des Landes et de Bagnères** sont entre nos mains. Le 4^e bataillon a atteint **la tranchée Stuttgard**; mais, gêné par l'obscurité et les marécages, il doit attendre la levée de la lune pour progresser. A 20 heures, il s'installe aux avant-postes.

Le lendemain, samedi, le contact avec l'ennemi est repris ; une reconnaissance envoyée sur **la ferme de la Poste** a été accueillie à coups de fusil. Le 4^e bataillon est toujours aux avant-postes, le 6^e occupe **les tranchées Craonne**, **Burgenbach**, **Terracol**, **Biarritz et Tarbes**. L'ennemi bombarde avec violence les nouvelles positions. L'organisation de la ligne de résistance est cependant poussée activement. L'artillerie allemande demeura très active jusqu'au **11**. Le **12**, des obus toxiques sont envoyés sur **Craonne** et **Chevreux** tenus par le 6^e bataillon.

Le 13, un violent bombardement par obus vésicants mélangés d'explosifs et de fusants est déclenché sur le front de la division et nous cause en apparence peu de pertes. Jusqu'à 24 heures les effets des gaz ne se font pas sentir; mais, dès 2 h.30, les hommes arrivent en grand nombre aux postes de secours. Le Service de santé leur donne les premiers soins. Le brouillard permet d'établir un service d'évacuation par autos. La visite des aliments reçus la nuit permet de constater qu'ils sont impropres à la consommation. Détruits, ils sont remplacés par des vivres de réserve. 73 hommes sont évacués le 13, 323 le 14.

Le **15 novembre**, une patrouille effectuée par la 17e compagnie pour vérifier l'occupation de **la tranchée Galgen** est reçue à coups de feu par un petit poste ennemi. Le lieutenant **LAFONT**, qui commandait cette patrouille, est grièvement blessé et ne peut être ramené dans nos lignes.

L'artillerie allemande continue à envoyer des obus toxiques. L'effet des gaz envoyés dans la **nuit du 13 au 14** se fait toujours sentir ; de nombreux cas d'empoisonnement se produisent chaque jour. Le Service de santé procède, à l'aide de chaux, à la désinfection des trous faits par les obus toxiques. De nombreux évacués ont été brûlés par le simple contact de la terre ou d'objets ayant été soumis

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

aux gaz des obus spéciaux.

Un tir de représailles est effectué sur **Corbony** dans **l'après-midi du 17** et dans la nuit, toute l'artillerie de la division tire à obus toxiques sur les positions allemandes. Le régiment continue l'occupation du secteur jusqu'au **28 novembre**. Le 5^e bataillon est alors embarqué à destination de **Coulombs**, et le 6^e est transporté en automobiles à **Cocherel** et **Dhuisy**. Le 4^e bataillon rejoint à **Coulombs** le **30 novembre**.

A partir du 3 décembre, le régiment fera étape pour rejoindre la zone définitive de stationnement. ce même jour, il occupe Chambry, Germigny-l'Évêque; le 4 il est à Messy, Charny, Villeroy; le 5 à Gournay, Champs, Chelles et arrive enfin le 6 à Sucy-en-Brie, La Queue-en-Brie et Plessis-Trévise. Les cantonnements sont confortables; la plupart des hommes sont logés chez l'habitant. Le 204° occupe les emplacements ci-dessus indiqués jusqu'au 21 décembre. Le 22, il fait à nouveau étape et cantonne à Ferrières, Ozoir, Pontcarré et Roisy et est le 28 à Marigny-en-Orxois et Montreuil-aux-Lions. Les routes gelées et la neige gênent beaucoup le mouvement des équipages qui, la plupart du temps, ne rejoignent leurs cantonnements qu'à la nuit. Le 29, le régiment occupe les emplacements de Rocourt – Latilly – Grisolles et, le 30, ceux de Saponay – Fère-en-Tardenois. Il arrive enfin le 4 janvier au camp de Ventelay et relève le 35° R. I. dans le secteur de Pontavert, le bois des Boches et le sous-secteur B. Il s'y emploie à la pose des réseaux de fil de fer malgré les rafales de mitrailleuses. Jusqu'au 26 janvier, les travaux de tranchées sont entravés par suite des éboulements causés par le dégel.

Le 27, le régiment, relevé par le 117^e R. I., cantonne à La Ville-aux-Bois, Breuil et Ventelay. Le 31 janvier, il est embarqué à Fismes et va s'installer au Plessis-Placy, à Rosoy et May-en-Multien. Il y est passé en revue le 6 par le général commandant la 55^e division.

Le 12 mars, le régiment quitte ses cantonnements ; fait mouvement sur route, le 12 et le 13, et arrive le 14 à Soissons, Clamecy, Chivres. Les anciens du régiment se rappellent de cette région où ils se sont battus en 1914. Les 5^e et 6^e bataillons exécutent des travaux dans le secteur de la 61^e division aux quartiers Montgarni, Pont-Rouge et Quincy. Le 4^e bataillon reste à Soissons où il assure le service de place.

Le 21 mars, le régiment quitte Soissons et va cantonner au moulin de Courailles.

Le **23**, arrive un ordre d'alerte, le 204^e est embarqué en camions autos et occupe les emplacements de **Quincy** et **Bretigny**; le 4^e bataillon est poussé jusqu'à **Abbécourt** et mis à la disposition de la 125^e division.

Le lendemain, le régiment reçoit l'ordre de se porter en renfort des Anglais sur **Bettancourt**, **Neuflieux**, prêt à intervenir dans la région **Viry** – **Rouy**. Il s'installe en rassemblement articulé, le 6^e bataillon à **Dampcourt**, le 5^e à l'ouest de **la cote Marest** – **Caillouel**. Il y est violemment canonné et a pour mission de maintenir ses positions à tout prix.

Les bataillons commencent immédiatement l'organisation du terrain. Le 5°, relevé dans la nuit, vient en seconde ligne à **Crépigny**. Pendant la nuit, les brigades anglaises, à droite et à gauche du 204°, abandonnent peu à peu leur front, ce qui oblige le régiment à étendre le sien. Les tranchées sont pourtant creusées à 1 m.50 environ de profondeur moyenne. 153 officiers et hommes de troupe sont mis hors de combat au cours de cette journée.

Le régiment quitte ses positions le 25 au matin et reçoit dans la soirée l'ordre de passer au sud de l'Oise. Les compagnies exécutent ce repli en se protégeant mutuellement par leurs feux. Les ponts sont détruits aussitôt après le passage des troupes. Le régiment occupe le sous-secteur Varennes -Bretigny à 18 heures. Quelques modifications aux emplacements des bataillons sont apportées dans les jours suivants et le 31 mars le 204^e est ainsi réparti : le 4^e bataillon, en réserve, est cantonné à Lombray et Gizaucourt, le 6^e est en première ligne sur la rive gauche de l'Oise, le 5^e

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

en deuxième ligne dans le sous-secteur. L'augmentation du niveau de la rivière rend difficile l'occupation des bords immédiats. Des passerelles sont établies en différents points pour assurer les ravitaillements et le jeu éventuel des contre-attaques.

Le 6 avril, le bombardement redouble, le P. C. Bourguignon reçoit de nombreux obus de 105. L'activité de l'artillerie ne se ralentira plus. Les bataillons échangent alternativement leurs emplacements jusqu'en fin mai. Le 19, l'aviation est particulièrement agressive pendant la nuit ; des bombes sont lancées sur Quincy. Les 27 et 28, les mitrailleuses allemandes exécutent des tirs indirects sur la voie ferrée, le bois de Quincy, la route Quincy – Bourguignon. Nos pièces procèdent à un tir de représailles.

Le **20 mai**, un avion de chasse est abattu dans nos lignes. Le **27**, la situation du régiment est la suivante : un bataillon en première ligne sur les rives de **l'Oise**, un bataillon en seconde ligne au **bois de Bretigny** et un bataillon en réserve de corps d'armée à **Blérancourdelle**.

Le **24 mai**, la division reçoit l'ordre de défendre par tous les moyens la position qu'elle occupe et de résister assez longtemps sur **la ligne des Réduits** pour faire payer cher à l'ennemi son avance dans la plaine. Le 204° occupe **le secteur ferme Labarre – Fresne**; à 12 heures, les compagnies **JUILLET** et **RIFFET** sont violemment bombardées, et à 16 h.25 les Allemands occupent **le bois de Bretigny**; au soir, le régiment contraint à la retraite occupe **le front ferme des Loges – tête des ravins de Nampcel**.

Dès le matin du 31 mai, des forces ennemies importantes sont signalées dans le ravin d'Audignicourt. Le 1^{er} juin, dès 4 h.30, après un violent bombardement et malgré le tri de barrage déclenché devant le 4^e bataillon et les feux de cette unité, les Allemands traversent nos fils de fer ; la ligne tournée par sa droite est obligée de se replier. Un trou se produit, par lequel l'ennemi s'introduit et gagne rapidement du terrain. Le P. C. du colonel est directement menacé. Un bataillon du 246^e qui doit prolonger la droite du régiment n'arrive pas ; les Boches débordent de plus en plus. La retraite s'effectue pas à pas, en combattant, ayant comme axe le boyau du Métacarpe. A 10 h.30, des ordres sont donnés pour reformer les éléments sous la protection de deux bataillons du 56^e, le régiment s'installe sur les pentes ouest du ravin de Moulin-sous-Touvent. Les 2, 3 et 4 juin, il organise ses nouvelles positions.

Le **5 juin**, le 204° reçoit l'ordre d'exécuter un coup de main sur les positions ennemies qu'il a devant lui. Dès 20 h.50, les premiers éléments font connaître qu'il y a eu une forte réaction de mitrailleuses au départ et que les pertes sont sensibles. La 23° compagnie, sous le commandement du capitaine **CAFÉ**, se porte d'un seul élan à l'assaut du bois, franchit un violent barrage de mitrailleuses, continue à progresser malgré les pertes et ne s'arrête qu'au réseau ennemi qui seul peut entraver son élan. Elle s'accroche au sol. Le lieutenant **DURFORT** réussit à pénétrer dans un petit poste ennemi ; Elle ne rentre que plusieurs heures après sur l'ordre du colonel, et après avoir évacué ses morts et ses blessés.

Jusqu'en **fin juin**, le régiment conserve ses emplacements de **Moulin-sous-Touvent** et les organise défensivement. Le tir de harcèlement se produit sans arrêt, le plus souvent exécuté avec des obus à gaz toxiques.

Dès 3 heures, le **3 juillet**, le régiment est en place en vue d'une attaque sur les positions ennemies ; à 3 h.35, l'artillerie déclenche son tir et, quelques minutes plus tard, les 4° et 5° bataillons se portent en avant avec beaucoup d'entrain. A 5 heures, tous les objectifs sont atteints : 200 prisonniers sont entre nos mains.

Aucun incident important ne se produira pendant la **fin** de **juillet** et le commencement d'août. le régiment organise ses nouveaux emplacements sous un tir d'artillerie qui ne ralentit pas. De fortes reconnaissances sont effectuées la nuit pour déterminer la position ennemie et la force de

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

l'occupation.

Le 17 août, à 15 heures, la division reçoit l'ordre d'attaque de la zone de couverture de l'ennemi. Le régiment a pour objectif : la carrière du Trou-Henri, la tête du ravin de Nampcel et les tranchées jusqu'au ravin de Fonval. Le 204^e a devant lui la 15^e D. I. allemande, très bonne division d'attaque et en secteur depuis dix jours seulement. Le 204^e est, lui, en ligne depuis le 23 mars. Dans la nuit du 17 au 18, les bataillons ont occupé leurs emplacements d'engagement : 6^e à gauche, 4^e à droite, 5^e en réserve. A 18 heures, après une préparation d'artillerie de trois heures, le régiment monte à l'assaut derrière un barrage roulant. Il marche comme à la manœuvre et fait l'admiration des officiers de zouaves et de tirailleurs venus pour la relève de la nuit suivante. A 18 h.15, la chaussée Brunehaut est atteinte, et, à 19 heures, l'objectif assigné est entre nos mains. Nous avons 250 prisonniers en notre pouvoir. Les trois quarts sont des mitrailleurs. A 20 h.30, une forte contreattaque est repoussée.

Dans la nuit, le régiment appuie à droite et se porte dans le secteur qui lui servira de base de départ pour l'attaque générale du 20. Il occupe les tranchées nouvellement conquises : Social-Démocratie, Faune et Centaure, Oural, Dnieper, etc...

Le 20, à 5 heures, le combat s'engage. Le 5^e bataillon se heurte à une résistance acharnée dans **Audignicourt**. Au passage du ruisseau large et boueux, les premières vagues le contact du barrage roulant qu'elles ne peuvent plus rattraper. Elles parviennent pourtant à éteindre les nids de mitrailleuses qui ont continué à tirer après le passage du barrage. Le 6^e bataillon renforce le 5^e bataillon et la progression, arrêtée un instant, est reprise vers 19 heures. Le système des **tranchées Benet-Bancale** est dépassé de 300 à 400 mètres. 200 prisonniers demeurent entre nos mains.

L'attaque reprend le lendemain dès 6 heures. Le régiment a devant lui la 1^{re} division bavaroise réputée parmi les meilleures; une résistance des plus violentes a lieu sur la lisière des bois dominant **Saint-Aubin**. Dès 10 heures, le 6^e bataillon auquel le commandant **CHATELLIER** communique son merveilleux entrain, a atteint son objectif.

L'ordre de reprendre la marche, avec appui de l'artillerie, arrive au début de la nuit ; A 1 heure, le 6^e bataillon, renforcé de la 17^e compagnie, entame son attaque de nuit avec **la route de Trosly-Loire** pour axe et **Guny** pour objectif. Il occupe aisément **Trosly**, évacué, mais se heurte à une résistance des plus sérieuses à la sortie de ce village.

A partir de ce moment, on n'avance plus que pied à pied et très lentement, en manœuvrant les nids de mitrailleuses les uns après les autres. On progresse sous bois, péniblement, sans artillerie. A la nuit, le régiment est à la hauteur de **Wallon**.

Dès le petit jour, la progression reprend en liaison à vue avec le 289^e et le 13^e T. A. A 8 heures, le bataillon **CHATELLIER** arrive aux premières maisons de **Guny**.

L'occupation des rives du canal dans les limites fixées au régiment se poursuit dans la journée, et dès 13 heures des reconnaissances font connaître que toute la rive est libre.

Les **24**, **25** et **26**, le régiment organise les positions conquises. Le **27**, il est relevé au cours de la nuit et embarqué à 16 heures au carrefour des routes de **Nampcel** et **Tracy-le-Mont**. Il arrive le **28 août**, à 4 heures, dans la zone de stationnement, à **Boutigny**, **Saint-Fiacre** et **Villemareuil**. Il y reçoit les adieux de son colonel le **5 septembre** et est dissous le lendemain. Son drapeau est en voyé au dépôt du corps à **Auxerre**.

Le **11 novembre 1918**, à 11 heures, les hostilités sont suspendues. Vaincu et humilié, le Boche capitule et signe l'armistice que lui impose le maréchal **FOCH**.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

Nous apprenons cette bonne nouvelle dans les régiments où nous fûmes envoyés en renfort, après la dissolution du 204^e : « Le jour de gloire est arrivé ! » Chacun regrette que le régiment n'ait point vécu jusque là : il y aurait eu plus de bonheur à fêter le victoire « en famille ».

Et peu à peu, la démobilisation commence qui nous rend au foyer d'où nous avions été arrachés brusquement le **2 août 1914**. Dans la joie intense de retrouver ceux qui nous sont chers, pensons à tous nos morts, tombés vaillamment pour la patrie. De leu sang ils ont fait la revanche! Honneur au 204^e! honneur à son drapeau!

----0-----

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

CITATIONS

OBTENUES PAR LES BATAILLONS ET LES COMPAGNIES DU 204° RÉGIMENT D'INFANTERIE

----O----

Citation, ordre de l'armée n° 80, du 5 décembre 1914.

Le général **MAUNOURY** cite à l'ordre de l'armée la 24^e compagnie du 204^e R. I. :

« Le 4 décembre 1914, s'étant trouvée sous le feu de bombes allemandes très puissantes qui ont bouleversé les tranchées et renversé les abris, a conservé le sang-froid nécessaire pour ajuster presque à bout portant son tir et repousser en désordre une attaque de l'ennemi. »

Signé: MAUNOURY.

Citation, ordre de l'armée n° 929, du 29 juin 1917.

Le général **GOURAUD** cite à l'ordre de l'armée la 13^e compagnie du 204^e R. I. :

« Sous les ordres de son chef, le lieutenant **FLAMANT**, qui l'a enlevée à l'assaut avec un élan merveilleux, a pris une part brillante et décisive à la reprise d'une tranchée de crête fort importante. A obtenu ce résultat par une attaque de front exécutée la nuit, d'un seul élan, contre un ennemi qui avait commencé à s'organiser, lui a tué 40 hommes et pris trois mitrailleuses légères. A encore donné avec succès le lendemain. »

Signé: GOURAUD.

Citation, ordre du corps d'armée n° 192, du 12 juin 1918.

Le général **CHRÉTIEN** cite à l'ordre du corps d'armée la 23^e compagnie du 204^e R. I. :

« Sous le commandement du capitaine **CAFÉ**, s'est portée toute entière et d'un seul élan à l'assaut d'un bois sur lequel un coup de main était monté. A franchi un violent barrage de mitrailleuses, a continué à progresser malgré les pertes, jusqu'à un réseau de fil de fer qui, seul, a pu arrêter son élan. S'est alors accrochée au sol et n'est revenue que plusieurs heures après, au reçu d'un ordre du colonel et après avoir évacué ses morts et blessés. »

Signé: CHRÉTIEN.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

Citation, ordre de l'armée n° 125, du 1^{er} juin 1916.

18^e compagnie du 204^e R. I. et son chef, **RIFFET** (Pierre), lieutenant :

« Envoyée le 11 mars 1916 comme troupe de soutien, s'est portée à l'endroit désigné malgré un violent bombardement. A pendant plus de vingt jours fourni un effort merveilleux pour l'organisation d'une position. Le 25 avril 1916, chargée de participer à l'attaque d'une position ennemie, s'est portée brillamment en avant, a fait 50 prisonniers et organisé la position conquise malgré un violent bombardement et des pertes sérieuses, et s'y est maintenu définitivement.

Citation, ordre de l'armée n° 341, du 20 septembre 1918.

Le général **MANGIN** cite à l'ordre de l'armée le 4^e bataillon du 204^e R. I. :

« A, sous les ordres de son chef, le capitaine **LALÈS**, pris part avec un entrain magnifique à une opération offensive au cours de laquelle il a porté sa ligne d'un seul bond à 1.200 mètres en avant, fait plus de 100 prisonniers et pris 9 mitrailleuses et 2 minenwerfers lourds. »

Signé: MANGIN.

Citation, ordre de l'armée n° 341, du 20 septembre 1918.

Le général **MANGIN** cite à l'ordre de l'armée le 5^e bataillon du 204^e R. I. :

« A, sous les ordres de son chef de bataillon **FABIANI**, pris part avec un entrain magnifique à une opération offensive au cours de laquelle il a porté sa ligne d'un seul bond à 1.200 mètres en avant, fait plus de 100 prisonniers et pris 2 mitrailleuses et 3 lance-torpilles. »

Signé: MANGIN.

----0-----

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

LISTE

DES MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

----0----

Capitaines.

FARNIER (Jean). FLAMANT (André). MARCILLY (Pierre). RIFFET (Justin).

Lieutenants.

ANDIRAN (Jean).
CHAUVIN (Pierre).
DEBLANGEY (Louis).
FRANÇOIS (Jules).
GIGOT (François).
JARDEL (Louis).
JOUANNAIS (Charles).
JOUSSEAU (Georges).
LABRO (Hippolyte).
MOULIN (Marcel).
PAPIN (Jacques).
PÉRIARD (Joseph).
PERNET (Henri).
ROJOT (Lucien).

Sous-lieutenants.

BESSE (Louis).
BOURDILLAT (Léon).
CAMBUZAT (François).
CERF (Jules).
COUTURIER (Jacques).
DEFORGES (Louis).
De LAGRANGE (Saturnin).
EPP (Alfred).
GODET (René).
GUINARD (Paul).
JALUZOT (Jules).
LEFEBVRE (René).

LEVAL (Jacques).
MACARD (Édouard).
MADURAND (Ferinoni).
MERLIN (Louis).
PROT (Henri).
RIVER (Marcel).
SIMONNEAU (Maurice).
TERRASSIER (Paulus).
THOMASSET (Ernest).

Adjudants.

DEMARTINI (Laurent-Antoine).
QUILLOT (Charles).
FONTAINE (Pierre).
MEHAUX (Hippolyte).
GÉRARDIN (Émile).
MÉNARD (André).
DESRUES (Paul).
LAUBÉ (Gustave).
MACARD (Gabriel).
MARIOTTE (Marcel).
BOULEZ (Julien).
BOYER (Laurent).
MHUN (Henri).
BOUQUET (Eugène).
VETTER (Alfred).

Aspirant.

LARDIER (Pierre).

Sergents-majors.

BOIVIN (Maurice).
DELBREIL (Maurice).
GIFFARD (Joseph).
JACQUES (Joseph).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

Sergents.	LARDU (Gustave).
	LAUTE (Louis).
ALAIN (Jean).	LAVIGNE (Joseph).
ANGERAND (Auguste).	LE CARDONNET (Louis).
BAUDIN (Albert).	LEFÈVRE (Fernand).
BEAU (Paul).	LEGROS (Louis).
BLIN (Achille).	LEPAGE (Henri).
BLOT (Georges).	LÉVY (Paul).
BOBICHON (Paul).	MASQUIN (Charles).
BONNARD (Gabriel).	MERCIER (Louis).
BOURGET (Félicien).	MORLÉ (René).
CADET (Georges).	MOUCHET (Robert).
CAGNAT (René).	NOIROT (Gaston).
CAMPANA (Jean).	PARIS (Camille).
CHAPUS (Marius).	PIGNÉ (Julien).
COHIN (Paul).	RAFFARD (André).
COMPIN (Camille).	RÉGNIER (Marcel).
CORSET (Julien).	RENARD (Ernest).
CRÉCY (Gaston).	RENDON (Octave).
DAUSY (Jacques).	RICHARD (Marius).
DESCAMPS (Celse).	ROUEN (André).
DÉSORGES (Jules).	SEHONT (Louis).
DOUIN (Georges).	SCRIVE (Fernand).
DUPRÉ (Auguste).	SIDLOVSKI (Michel).
DUPUIS (Marie).	SIGUT (Georges).
FAISY (Henri).	STANISLAS (René).
FEINIEUX (Albert).	TEULET (Basile).
FOUCHY (Roger).	TOCANNE (Alfred).
FRANSIOLI (Sévère).	TOULMOND (Henri).
GATTEFOSSÉ (Albert).	VALETTE (Marcellin).
GAUDRY (Armand).	VERBIEST (Alphonse).
GAUTHIER (Joseph).	VERGNE (Léonard).
GERMAIN (Paul).	
GILLOT (Léon).	Caporaux.
GRAFFIN (Alexandre).	
GRANDRUE (Antoine).	AGOUST (René), caporal-fourrier.
GROJEAN (François).	BARIN (Clodomir).
GUEURY (Ernest).	BAUDOT (Georges).
GUIET (Gustave).	BERGHER (Albert).
HOHL (Marius).	BERNARD (Jules).
IQUEL (Jean).	BILLETTE (Henri).
JANQUINQUE (Léon).	BLAISE (Justin).
JOSEPH (Marcel).	BLIN (Alexandre).
LACROIX (Paul).	BOULNOY (Paul).
LANGLOIS (Charles).	BRARD (Charles).
LANSET (Albert).	BRESSY (Joseph).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

BRICARD (Ferdinand). LANDRY (Ernest). BRUN (Georges). **LEBLANC** (Albert). **BUCCI** (Victor). LEBORNE (Paul). LEFÈVRE (Raymond). BUSSON (Désiré). LEFOLL (Yves). **CAHEN** (Albert). **CASTOLDI** (Ernest). **LETERME** (Marius). **CHAMVRES** (Henri). LEVASSORT (Henri). **CHARPIGNY** (Louis). **LOURY** (Gustave). MACHURÉ (Marcel). **CHARTON** (Prosper). **CHENEL** (Henry). **MERLIN** (Alphonse). **CONNAT** (Pierre). MOLLIARD (Joseph). **CORBASSON** (Georges). MONTARNAL (Jean). **CORNUCHÉ** (Marcel). MULLER (Eugène). **CORSIN** (Lucien). NAUX (René). **COURCOL** (Auguste). NEHLIG (Léon). **DEGRET** (Valentin). PAUTRAT (Paul). **DESNOYERS** (Gabriel). PAYS (Henri). **DOMITILE** (Alphonse). **PENTEUIL** (Émile). **DRIARD** (Charles). **PERNELET** (Julien). PHILIPPOT (Auguste). DRISSEN (René). **DUBOIS** (Célestin). **PINARD** (Louis). **DULZAS** (Henri). PLOTTU (Albin). PLOUCHARD (Henri). **DUMAS** (Léon). **DUNAND** (Louis). PRAT (Joseph). PRÉVOT (René). **DURANTEAU** (Maximin). EHRMANN (Guillaume). **RENARD** (Pierre). **ERBS** (Pierre). RIGAUD (Henri). **FLAMENT** (Alexandre). ROBERT (Henri). **FOSSET** (Jules). ROBERT (Théodore). FOULTIER (Auguste). RODIER (Jean). FRANÇOIS (Lucien). **ROGER** (Marcel). **FROBERT** (Hippolyte). **ROTTER** (Louis). **GABIN** (Pierre). **ROULLET** (Louis). **GANCEY** (Georges). SAUVAGET (Jean). **GOUVERNEUR** (Louis). **SEMENCE** (Gaston). **GRENU** (Edmond). **SOUCHAUD** (Jean). **HENRIOUX** (Aristide). TRABET (Eugène). **HÉROUARD** (Marcel). TROTTIER (Maurice). VAN MUIS-VINKEL. **ISNER** (Jean-Baptiste). **JAMOIS** (Louis). **VENEAU** (Alexandre). **JEAN-BAPTISTE** (Anatole). VINET (Henri). JOLIVET (Maurice). VIOT (Victor). VUILLEQUEZ (André). **JONDOT** (Georges). KERGO (Joseph). **WEISGERBER** (Nicolas). **LAFONTAINE** (Pierre). WILLAUME (Henri).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

Soldats de 2 ^e classe.	BAUDOIN (Maurice).
ADDY (I I)	BAUDIN (Maurice).
ABRY (Joseph).	BAUDU (Félix).
ACQUART (Maurice).	BAULARD (Victor).
ALLAIS (René).	BAYRAND (Jean).
ALLARD (Ferdinand).	BAZIN (Félix).
AMELOT (Jean).	BAZIN (Louis).
AMIOT (Albert).	BEAUCHAMP (Prosper).
ANDRÉ (Armand).	BEAUDOIN (Maurice).
ANDRIEUX (François).	BEAUPIN (Eugène).
ANDROUIN (Georges).	BEAUREGARD (Alfred).
ANGÉE (Henri).	BEAUVAIS (Joseph).
ANNEBICQUE (Gaston).	BÉCHON (Michel).
ARBELOT (Léon).	BECQUEREAU (Lucien).
ARBILLOT (Achille).	BEDEL (Jean).
ARNAUD (Eugène).	BÉDU (François).
ARNOLD (Adrien).	BELIN (Henri).
ARNOUX (Ernest).	BELLEVILLE (Mary).
ARQUIER (Albert).	BELOT (Jean-Marie).
AUBRY (Arthur).	BELOT (Louis).
AUDUSSEAU (Eugène).	BÉNARD (René).
AUSSIRE (Auguste).	BENOIST (François).
BADIN (Gaston).	BENOIT (Ferdinand).
BALAVOINE (Charles).	BENOIT (Nestor).
BALLAUD (Florent).	BENOIT (Roger).
BARAILLE (Jules).	BERLU (Georges).
BARBE (Maurice).	BERNIER (Antoine).
BARBIER (Émile).	BERROIS (René).
BARBIER (Fernand).	BERROYER (JBaptiste).
BARBIER (Georges).	BERTEIN (Henri).
BARBIER (Joseph).	BERTHELOT (Dominique).
BARBRY (Émile).	BERTRAND (Élie).
BARON (Jean).	BEUZIL (François).
BARON (Louis).	BÉZARD (Jean).
BARRÉ (Louis).	BIARD (Pierre).
BARREAU (Gaston).	BIDAULT (Théophile).
BARREAU (Léon).	BIERNE (Gaston).
BARRET (Henri).	BIERNE (Henri).
BARRIER (Joseph).	BIERNE (Marie).
BARROUÉ (Constant).	BIGOT (Alfred).
BARRY (Raymond).	BIGOT (Camille).
BARTHE (Étienne).	BILLAT (Marie).
BAS (Joseph).	BILLAUDOT (Louis).
BASSAND (Paul).	BILLON (Alfred).
BAUCHE (Pierre).	BILOMBIER (Gilbert).
BAUDELOT (Henri).	BINDET (Jean-Pierre).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

BIOTTE (Émile). BOUBOUSSON (Eugène). **BIZOT** (Arthur). **BOURDERIOUX** (Georges). BIZOT (Lucien). **BOURDON** (Henri). BLANC (André). **BOURDON** (Paul). BLANC (Joseph). **BOURDUT** (Antoine). **BLANCHARD** (Constant). **BOURGAULT** (Armand). **BLANCHARD** (Gabriel). **BOURGEOIS** (Charles). BLIN (Jean). **BOURGEOIS** (Ernest). BLOCH (Jean). **BOURGOIN** (Alexandre). **BLOT** (Louis). **BOURGOIN** (Fernand). **BOBIN** (Joseph). **BOURGOIN** (Joseph). **BOICHOT** (Jules). **BOURREAU** (Joseph). **BOIRE** (Pierre). BOURSIN (René). BEISSELAT (Félicien). **BOURSIN** (Victor). BIRTARD (Edmond). **BOUSSARD** (Louis). **BOITOT** (Maurice). **BOUSSUGE** (J.-Baptiste). **BOITTIN** (Joseph). **BOUTEILLER** (Louis). **BOIVIN** (Ernest). **BOUTEILLIER** (Émile). **BOLAY** (Joseph). BOUTÉRAON (Jean). **BONDY** (Sylvain). **BOUTON** (Léon). **BONIGEN** (Ferdinand). **BOUTTE** (Octave). **BONNARD** (Félicien). **BOUVARD** (Léon). BONNEAU (René). **BOUYSSON** (Marie). **BOYÉ** (Georges). **BONNET** (Honoré). **BONNOT** (Paul). BOYER (Adrien). **BORCIER** (Émile). **BRATEAU** (Gaston), 1^{re} classe. **BORDAS** (Gaston). **BRAULT** (René), tambour. **BORIS** (Auguste). BRÉGÉ (Léon). **BORZEIX** (Léon). BRETAGNE (René). **BOTTARD** (Marceau). **BRETONNEAU** (Gaston). **BOUCHER** (Auguste). **BREUILLE** (Ernest). **BOUCHON** (René). **BRICE** (Louis). **BRIDET** (Louis). **BOUDET** (Edmond). **BOUDIER** (Georges). BRIET (Lucien). **BONTOUYRIE** (Jean). BRIEZ (Victor). **BOUDIN** (Lucien). BRILLAULT (Octave). **BOUESTEL** (Eugène). **BRIQUET** (Jean). **BOUILLOT** (Georges). **BRODIER** (Roger). **BOULANGER** (Prosper). **BRUN** (Saturnin). **BOULAY** (Marcel). BRUNEL (Paul). **BOULLEMET** (Théodore). **BUCHERON** (Alphonse). **BOULLENGER** (Théophile). **BUFFET** (Antoine). **BOULMIER** (Noé). **BUISSON** (Edmond). BOURBON (Paul). BUISSON (Léonard). **BOURBON** (Stéphane). BUSNEL (Émile). **BOURBON** (Vincent). **BUTET** (Charles).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

BUZOT (Paul). **CHARLOT** (Hector). **CAGNEAUX** (Henri). **CHARPENTIER** (Auguste). CAILLON (Léon). **CHARREAU** (Raymond). CHARTREAU (Célestin). **CALAC** (François). **CHARVET** (Dominique). **CALISTO** (Alphonse). **CALMUS** (Ernest). **CHASSIN** (Pierre). **CAMELIN** (Charles). CHÂTEAU (Modeste). **CANNES** (Firmin). **CHAUDEAU** (Gaston). **CARILLON** (Athanase). **CHAUDRON** (Jules). **CARLIER** (Philippe). **CHAUFFETON** (Sulpice). **CARTRAUD** (Pierre). CHAULEAU (Julien). **CASTAGNE** (Auguste). **CHAUSSONEAU** (Robert). CATAYS (Eugène). CHAVAGNAC (Henri). CAUQUIS (Henri). **CHAVODRET** (Raoul). CAYZAC (Jean). **CHENET** (Isidor). CAYROL (Joseph). CHÉNEAU (Eugène). CAZAUX (Émile). CHÉREL (Joseph). **CELLIER** (René). **CHERRIER** (Joseph). **CENDRE** (Henri). **CHESNEAU** (Gustave). CHESNÉ (Joseph). **CÉPRIKA** (Paul). **CÉROU** (Auguste). **CHÉTIF** (Émile). **CHABASSOL** (Henri). **CHEVALIER** (Alexis). **CHEVALIER** (François). CHABILAN (Léon). **CHABIN** (Ernest). **CHEVAU** (Hippolyte). **CHABRIAIS** (Paul). CHEVREL (Édouard). CHADÉS (Joseph). **CHIGOT** (Justin). **CHAGNY** (Claude). CHOLLET (Émile). CHAGOT (Émile). CHOLLET (Jean). **CHAISE** (Marie). **CHOPARD** (Albert). CHALAUX (Léonard). **CHOPINEAU** (Émile). **CHALIER** (Alphonse). **CHOPINEAU** (Olivier). **CHALMEAU** (Edmond). **CIBIET** (Henri). **CHALUT** (Gabriel). **CLÉMENT** (Antoine). **CLÉMENT** (Henri). **CHAMAILLARD** (Isidore). CHAMBRON (Aimé). **CLET** (Louis). **CHAMPION** (Désiré). **CLOTIS** (François). **COCHEREAU** (Ernest). **CHAMPION** (François). **CHANIAT** (Philippe). **CODDEVILLE** (Jules). **CHANTRY** (Fernand). **COFFINOT** (Louis). **CHAPOTIN** (Félix). **COFFRE** (Germain). **CHAPPELOT** (Alphonse). **COLAS** (Laurent). **CHAPPON** (Joseph). **COLIN** (Constant). CHARBONNEAU (Clément). **COLIN** (Henri). CHARLES (Émile). **COLAS** (Auguste). **CHARLES** (Marcel). **COLLIN** (Maurice). **CHABLIER** (Alphonse). **COLLIN** (Théodore).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

CONRARDY (Jean). **DELAPORTE** (Henri). COPPIN (André). **DELIGAND** (Victor). **CORBÉRY** (Alphonse). **DELLION** (Achille). CORNESSE (André). **DELMAS** (Jean). **CORNIL** (Maurice). **DENAMBRIDE** (Laurent). **CORRE** (Maurice). **DENEUVILLE** (Louis). **CORTET** (Philippe). **DENOUE** (Henri). **COTANCIEN** (Alcide). **DEOUIREZ** (Émile). **COTINEAU** (Auguste). **DEROCHE** (Ernest). **COULEAU** (Émile). **DÉROUET** (Edmond). **DEROUET** (Joseph). **COULON** (Armand). COULON (Léon). **DESAMAISON** (Fernand). **COURTOIS** (Désiré). **DÉSAPHIS** (Adonis). **COURTOIS** (Jules). **DESCAMPS** (Pierre). **COUTANT** (Louis). **DESCOUTURES** (Pierre). **COUTAULT** (Joseph). **DESCOUX** (Ernest). **COUTURIER** (François). **DESMAZURES** (Henri). **COUVRET** (Wilfrid). **DESNOUES** (Gustave). **CRETTÉ** (Isidore). **DESPATY** (Constant). **CROS** (Julien). **DESSAUGES** (Jean). **CROUZET** (Simon). **DESVARÈNES** (Fridolin). **CURT** (Gustave). **DETEIX** (Jean). DAILLAUD (Désiré). **DEVEAUX** (Anselme). **DAMETTE** (Julien). **DEVILLERS** (Louis). **DIEULOT** (Fernand). **DAMOISEAU** (Lucien). **DAMOUR** (Maurice). **DIGNAT** (Charles). **DANILO** (François). DIGNAT (René). **DANNOUX** (Henri). **DIGNEAU** (Jean). **DAOUST** (Alphonse). **DIRETTE** (Lucien). DARIDAN (Émile). **DISSARD** (Joseph). **DAUBER** (Joseph). **DOGON** (Charles). **DAUBRON** (Alfred). **DONGOIS** (Jean). **DAUGENET** (Lucien). **DORLIN** (Alphonse). **DROUET** (Fernand). **DAUPHIN** (Louis). **DAUTIN** (Lucien). **DROUIN** (Auguste). **DAUTUN** (Marius). DROUIN (Léon). **DÉBATS** (Lucien). **DUBOIS** (Achille). **DECRITS** (Auguste). **DUBOIS** (Roger). **DUBUISSON** (Eugène). **DEFORGE** (Jules). **DUCHEMIN** (Claude). **DEGEORGES** (Albert). **DEGUY** (Eugène). **DUCOS** (Édouard). **DUÉDAL** (François). **DELAGE** (Louis). **DUFOUR** (Auguste). **DELALOY** (Eusèbe). **DELANCRAY** (René). **DUFOUR** (Gustave). **DELAPIERRE** (Gustave). **DULOUT** (Jean). **DELAPIERRE** (Olivier). **DUMESNIL** (Pierre).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

DUMONT (Louis). FORTIN (Barnabé). **DUMONT** (Pierre). **FOUCHET** (Gabriel). **DUMONTET** (Louis). FOUCHET (Henri). FOURNIER (Georges). **DUPAS** (Louis). **DUPOUY** (Jean). FOURNILLON (Marie). **DUPUICH** (Robert). **FOURREY** (Arthur). **DUPUY** (Jean). FRANCILLE (Gustave). **DURAND** (Alphonse). FRESLON (Alcide). FRESNAIS (Auguste). **DUREL** (Louis). **DURET** (Jean). FRICHETEAU (Eugène). **DURU** (Adrien). FRISON (Julien). **DURU** (Ernest). FROTTIER (Albert). **DURU** (Léon-Edgar). **FUSTIER** (Henri). **DUTERTE** (Henri). **GABEN** (Casimir). **DUTAC** (Ernest). **GACHET** (Victor). **DUTROP** (Eugène). **GALLERET** (Albert). **DUVAL** (Ernest). **GALPIN** (François). **EDTING** (Marcel). **GALTIER** (Pierre). **ELLAM** (Lucien). **GARABOUX** (Pierre). **ELSENSOHN** (Charles). **GARACHE** (Louis). **GARNAULT** (Saturnin). **EMERY** (Maurice). **ENGLEBERT** (Joseph). **GARNIER** (Abel). **ESTRADE** (Jean). **GARNIER** (Henri). ESTUBLIER (Irénée). GARNIER (Léon). ETIÈVE (Camille). GASC (Achille). FACON (Féréol). GAUD (Ernest). FALO (Sylvain). **GAULARD** (Alix). **FANEAU** (Victor). **GAUME** (Louis). **FARGEIX** (François). **GAUTHIER** (Noël). FAUCHER (Jean). **GAUTHIER-VITAL** (Zacharie). **FAULLE** (Anicet). **GAUTHIER** (Gaston). **FAUTER** (Jules). **GAUVIN** (Aristide). **FAUVET** (Gaston). **GAVELOT** (Charles). **FAVEYRIAL** (Benoist). GAZEAU (Alfred). **FÉLIX** (Alfred). **GAZUIT** (Antoine). FERRAND (René). **GEANTOT** (Claude). **FÈVE** (Paul). **GEMON** (Louis). **FÉVRE** (Louis). **GENDRE** (Marcel). FICAT (Pierre). **GÉNERO** (Marius). **FIDELER** (Adrien). **GENET** (Alphonse). FILLAUDEAU (François). **GERDY** (Gaston). FILLON (Gustave). **GESSEAUME** (Georges). FLEURY (Eugène). **GIBIER** (Achille). FOREST (Henri). **GILBERT** (Gaston). FOREST (Louis). **GILBERT** (Louis). FORT (Joseph). **GILLET** (Henri).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

GILLET (Pierre). **HAMON** (Georges). **GILTAT** (Émile). **HARDOUIN** (Narcisse). **GIRARDIN** (Émile). HARDY (Eugène). **HAUTER** (Alexandre). **GIRARD** (Gustave). **HÉNAULT** (Jules). **GIRARDOT** (Louis). **GIRAUD** (Michel). **HENRY** (Ernest). **HÉRARDOT** (Ernest). **GIRAULT** (Edmond). **GIRAULT** (Henri). **HEURTEFEU** (Louis). **GIRIN** (Hippolyte). HIRTZ (jean). **GODARD** (Florimond). **HUNEAU** (Raoul). GODON (Louis). **HUPIN** (Victor). **GOMMERY** (Albert). HURION (René). **GONTRAN** (Charles). **HO** (Antoine) IZAMBARD. **GORDIEN** (François). GOUMY (Julien). IZERN (Jean). GOUSSOT (Léon). JACOB (Paul). **GRADELET** (Marie). **JACQUES** (Raoul). **GRAND** (Martial). **JACQUET** (Ernest). **GRANGER** (Claudius). **JACQUET** (Marie). **GRAS** (Georges). JACOUET (Paul). **GRAS** (Thomas). **JACOUOT** (Joseph). **GRESLE** (Charles). **JAGER** (Georges). **GRESSIN** (Joseph). **FAMAIN** (Pierre). **GUÉNARD** (Hippolyte). **JAMIN** (Alexandre). **GUÉNON** (Louis). **JARRIER** (François). **GUÉNUE** (Jules). **JARRIOT** (Alexandre). **GUÉRIN** (Adolphe). **JAUBERT** (Michel). **GUERRAULT** (Émile). **JAUPITRE** (Silvain). **GUERREAU** (Charles). JEAMMET (César). **GUETTE** (Lucien). JEAN (Eugène). **GUEUGNON** (Philippe). JEAN (René). **GUICHARD** (Désiré). **JEANMOUGIN** (Frédéric). **GUILBAUD** (François). **JEANNE** (Charles). **GUILHEN** (Alphonse). JET (Jean). **GUILLEMIN** (Edmond). **JOFFIN** (Armand). GUILLERET (Eugène). JOJOT (Charles). **JOLLET** (Anastase). **GUILLIER** (Isidore). GUILLOT (Eugène). JORANDON (Alphonse). GUILLOT (Léon). JOUET (Clovis). **GUILLOUX** (Joseph). **JOURDAIN** (Robert). **GUINGOIS** (Victor). JOURNET (Julien). **GUITARD** (Ernest). JOUSSOT (Léon). **GUIVIER** (Marcel). JULIEN (Jean). **GULNON** (Louis). KRIER (André). HALETTON (Léon). LABARRE (Germain). HAMON (Augé). LABOULFIE (Jean).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

LABRUYÈRE (Jean). LEGRAND (Eugène). LACÈRE (Marcel). **LE GUIFF** (Jules). LACOUR (Lucien). LEHNHOF (Théophile). LACRAMPE (Jean). **LEMAITRE** (Louis). LEMAY (Maurice). LAINÉ (René). LAIZÉ (René). LEMR (Gustave). **LALANDRE** (Maurice). **LENGELÉ** (Adrien). LENOIR (Adolphe). **LAMADON** (Annet). **LAMBELIN** (Denis). LENORMAND (Joseph). **LAMOTHE** (Paul). **LÉON** (Camille). LEPAGE (Paul). LAMY-ROUSSEAU (Joseph). LEPAGE (René). LANDREAU (Eugène). LANDY (Octave). LE PÔNE (Henri). LANGHAM (Damiel). LEROY (Émile). LAPEYRE (Jean). LEROY (Eugène). LAPIERRE (Jean). LESŒUR (Amédée). LARIVE (Georges). LETOURNEAU (Désiré). **LARMARAUD** (Martial). LEU (Maurice). **LAROSE** (Marius). LE VERGER (Théodore). LARREY (Jean). L'HOSTE (Albert). LARUET (Joseph). LIAUTAUD (Gaston). LASNOT (Émile). LIÉVIN (Maxime). LATRANCHÉ (Alfred). LOISEAU (Victor). LAURE (Henri). LOMBARTEIX (François). LONGEAT (Louis). **LAURENCE** (Raymond). LAURENÇON (Louis). LORY (Georges). LOUSTEAU (Joseph). **LAURENT** (Guillaume). LOUVET (Édouard). LAURIN (Louis). LAVAL (Louis). **LUETTE** (François). **LAVALETTE** (François). LUSSAN (Bernard). MACÉ (Camille). LAVOCAT (Calixte). **LEBERTOIS** (Jules). MACÉ (Pierre). LEBLANC (René). **MACHAVOINE** (Germain). **LEBLOND** (Émile). MACRET (Maurice). LE CESNE (Georges). MACHURÉ (Paul). **LECLERC** (Jules). MAGER (Paul). LE CLERC (Pierre). MAILLARD (Maurice). LE DIZÉS (Fernand). MAILLARD (Prosper). **LEDRU** (Charles). MAILLARD (Victor). MAILLÉ (Aimé). **LEFEUVRE** (Félix). LEFÈVRE (Alexandre). MALTERRE (Jean). **LEFÈVRE** (Ferdinand). MAMY (Robert). **LEFÉVRE** (Louis). MANDION (Léon). **LEGALLET** (Jules). MANEVY (Georges). LÉGER (Paul). MARCHAL (Stanislas). LEGRAND (Désiré). MARCHAND (Louis).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

MARCHAND (Louis). MIRON (Marcel). MARCHAND (Marcel). MITHIAUX (Marc). MARIETTA (Albert). MALLARET (Rémy). MARION (Charles). MALLON (Albert). MARLY (Louis). MONCUIT (Léon). MARNAS (Isidore). **MONESTIER** (Blaise). **MARTAGEIX** (Martial). **MONIER** (Marius). **MARTHE** (Marcel). MONIN (Louis). **MONIN** (Maurice). MARTIN (Abel). **MARTIN** (Alexandre). **MONJARDET** (Charles). MARTIN (Marceau). MOMMARSON (Roger). **MARTIN** (Maurice). MONNET (Jean). MARTIN (Pierre). **MONTAGIO** (Isidore). MARTINEAU (Alphonse). **MONTEULIER** (François). MARY (Benjamin). MOREAU (Charles). MASSALOUX (Martial). MOREAU (Désiré). MASSAT-CASSOU (Joseph). MOREAU (François). MASSE (Arthur). MOREAU (Georges). MASSET (Georges). MOREAU (Jean). MASSONNEAU (Irénée). MOREL (Henri). MOREL (Léon). **MATHIEU** (François). MAUBREY (Henri). MORÈRE (Étienne). MORET (Louis). **MAUDET** (Alexis). MAUROY (François). MOREUX (Louis). MOREY (Marcel). **MEILLER** (Louis). MERCIER (Louis). MORIN (Achille). MESNY (Marcel). MORIZOT (Marie). MERGEZ (Eugène). MORVAN (Paul). MERTEN (Eugène). MOUCHOUX (Édouard). **MÉTIVIER** (Camille). MOUGEIN (Jean). **MÉTRAL-LAMBERT** (Jacques). MOULIN (Eugène). **METTAIE** (Aristide). **MOUNIER** (Georges). **MEUNIER** (Adrien). **MOUNOT** (Gabriel). **MEUNIER** (Octave). MOURET (Jean). MEUNIER (Théodore). **MOUTURAT** (Octave). MICHAUD (Amélien). MOUTURAT (Eugène). MICHAUT (Joseph). MURA (Paul). MICHAUT (Marius). MUZARD (André). MICHECOPPIN (Dominique). **NAULT** (Louis). **MICHELIN** (Marie). **NEUVILLE** (Jean). MICHON (André). **NEVEU** (Marius). **MIDON** (Ferdinand). **NEVEUX** (Lucien). **MILLET** (Maxime). **NÉVO** (Maximilien). **NIEUTIN** (Marie). **MILLON** (Marius). MILLOT (Gaston). NIMBORD (Eugène). MINIER (Louis). **NOIROT** (Camille).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

NOLEAU (Pierre). PETIT (Gabriel). NOZÉ (Félicien). **PETIT** (Georges). NOREST (Jules). PETIT (Joseph). **NORMAND** (Fernand). **PETIT** (Victor). PETITPAS (Georges). NOURY (Léon). **NOYER** (Maurice). **PETIT-PRESTOUT** (Ernest). **OGEL** (Édouard). **PEULOT** (Victor). **ORINEL** (Emmanuel). PICARD (Eugène). **OUDIN** (Gaston). **PICARD** (Julien). **PIEDNOIR** (Lucien). **OURY** (Charles). PABIOT (Joseph). PIET (Auguste). **PACHINS** (Félix). PIGNAN (Marcel). PACHOT (Louis). PIGNOL (Guillaume). PAILLARD (Gaston). PIGUEL (Jean). PALISSES-CARDET (Marcellin). PILON (Louis). PANEL (Auguste). PINCIX (Jean). PARAULT (Eugène). PINSARD (Raymond). PARIEL (Jules). PIRON (Jules). PARINGAUX (Théophile). PLAISANT (Louis). **PARIS** (Georges). PLAT (Jean). PASCAL (Héli). PLÉ (Gaston). **PASQUET** (Louis). **POIGNARD** (Julien). PASSEMAN (Georges). **POIRIER** (Raymond). PASSEMARD (René). **POITRAT** (Louis). POMMÉ (Auguste). **PASTEUR** (Marie). **PATCY** (Ferdinand). POTELUNE (Auguste). PATILLAUD (André). **POTTIER** (Magloire). POTTIER (Jean). PAUL (Albert). PAUTRE (Auguste). **POUET** (Gaston). **PAVARD** (François). POUGEON (Auguste). PAVARD (Léon). **POULET** (Georges). **PAVIE** (Albert). **POULIN** (Léopold). **PAYSSAN** (Joseph). POUSSARD (Eustache). **PÉCOT** (Louis). **POUTHIER** (Auguste). PÉLÉGRY (Jean). POYART (Raymond). **PÉLOILLE** (Alexandre). PRÉCY (Louis). PRÉGERMAIN (Georges). PELOU (Paul). **PENOT** (Camille). PRESTAT (Henri). PRÉTIN (Joseph). PERET (Henri). PRÊTRE (Louis). **PERNIER** (Joseph). **PÉRODEAU** (Jean). PRÉVOST (Armand). PERRAIN (Jean). PRÉVOT (Julien). PERRAULT (Cyrille). **PROT** (Louis). PERRIN (Clément). **PUISSANT** (Arthur). PÉRUZAT (Antoine). **QUANTIN** (Henri). **PESSON** (Clovis). **QUENIOT** (Jean).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

QUEYREL (Pierre). ROBILLARD (Maurice). **QUEYRIAUX** (Jean). **ROBIN** (Louis). RACINE (Eugène). ROBLIN (Jules). RAGOT (Robert). RONCELIN (Maurice). **RAMOND** (Pierre). ROSSE (Abel). RAMPONNEAU (Eugène). **ROSTAERT** (Louis). **RAOULT** (Gaston). **ROUET** (Charles). **RAPAUD** (Augustin). **ROUGEAUX** (Pierre). **ROUGEOL** (François). **RAUD** (Pierre). RAVEAU (Arsène). **ROUGIÉ** (Paul). **RAYMOND** (Louis). ROUHAUD (Jean). RAYNAL (Camille). ROULIN (Léon). **REBOU** (Paul). **ROUSSET** (Victor). **RÉGNIER** (Lucien). ROUSSINEAU (Albert). **REINBOLD** (Georges). ROUX (Jules). **RÉMOND** (Gabriel). ROUXEL (Joseph). **RENARD** (Alexandre). ROXANGE (Kléber). **RENARD** (Henri). **ROY** (Charles). **RENAULD** (Édouard). ROY (Gabriel). RENÉ (Henri). ROY (Jules). **RESTAYNT** (Michel). ROY (Maurice). **REYMANN** (Jules). **RUELLE** (Camille). **REYNAUD** (Julien). RUHLMANN (Eugène). **REYNAUD** (Marius). **SABY** (Pierre). **REYNAUD** (Pierre). **SAGEAT** (Julien). RIBÉREAU (Jean). SANCIERGE (Eugène). RIBOULAT (Eugène). **SAINSARD** (Jules). RICHARD (Auguste). SALAGUAC (Léon). RICHARD (Julien). **SALLEY** (Fernand). RICHERMOZ (Auguste). SAMSON (Émile). **RICHATAIN** (Maurice). SANREFUS (Désiré). RICHLÉ (Émile). **SAULAY** (Louis). **RIES** (Albert). SAULE (André). RIGAL (Cyprien). SAUMON (René). **RIGOLLET** (Charles). SAUNIER (René). RIMBAULT (Albert). **SAUSSET** (Georges). RINGAL (Pierre). SAUTEREAU (Léon). RINGENBACH (Edmond). **SAUVESTRE** (Edmond). **RINGUET** (Gaston). **SAVARD** (François). RIPAULT (Édouard). **SAVONNET** (Abel). RIQUIER (Maurice). SAVRY (Marcel). RISTAT (Camille). **SAVY** (Prosper). **SCHWARTZ** (François). **RIVARD** (Louis). **ROBERT** (Camille). **SÉBASTIEN** (Isaïe). SÉGALA (Joseph). ROBERT (Jean).

ROBERT (Léon).

SÉGARD (Albert).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

SENÉE (Henri). TIEC (Paul). **SERVY** (François). TINTEN (Pierre). **SIMARD** (Alexandre). TIPRET (Augustin). TIVOLLIER (Augustin). SIMON (Henri). SIMON (Pierre). TIXIER (Jules). **SIMON** (Théophile). **TONNELOT** (Auguste). **SIRUGUE** (Ferdinand). TORRACILLA (Jean). **SIVOYON** (Silvain). **TOURNIER** (Louis). **SORVEYRON** (Henri). TOURNY (Martial). **SOUPAULT** (Adrien). TRAISNEL (Louis). SOURDEAU (Julien). TRANCHANT (Léon). SPÉCIEL (Émile). TROLEZ (René). STARCK (Edmond). **TROMPAT** (Alexandre). **STÉVANCE** (Charles). TRUFFOT (Adolphe). SUBRENAT (Jean). **TUPINIER** (Marcel). **SUCHON** (Louis). TURC (Eugène). **TACHEUX** (Alexandre). TURPAULT (Pierre). **TAILLIER** (Victorien). **TURPIN** (Alexandre). TANT (Félix). TURPIN (René). **TANTARDINI** (Victor). **TYSSIER** (Arnauld). **VACHER** (Georges). **TARDIEU** (Pierre). TARDY (Léopold). VACHON (Annet). TASSIN (Raymond). **VALETTE** (Louis). TAUPIN (Félix). VALLIER (Lucien). **TAVERNE** (Gabriel). VALLOT (Jean). TAVERNIER (Maurice). VANDROMME (Joseph). TAZÉ (Jean). VARENAT (René). TENIN (Joseph). VATANT (Paul). TEULET (Jean). VAYRAT (Léonard). **TEXIER** (Victor). VAYSSIÈRES (Alexandre). THAVEAU (Jacques). **VEGEANT** (Antoine). THÉBAULT (Louis). **VELLAINE** (Émilien). THÉET (Cyriaque). **VERDIER** (Camille). THEILLIEZ (Émile). **VERDIER** (Henri). THÉPAUT (François). VERDY (Joseph). VERGE (Émile). THÉRY (Émile). THIBAULT (Charles). VERGER (Joseph). THIBERT (Louis). VERGNAU (Émile). THIÉBAULT (Lucien). **VERLINGUE** (Édouard). THIÉRY (Charles). VÉRON (Louis). THIÉRY (Octave). VESCHAMBRE (Eugène). THIESSON (Paul). VIEL (Eugène). **THILLARD** (Pierre). **VIGNERON** (Achille). THOMASSIN (Jean). VILLAIN (Charles). THOME (Lionel). **VILLAISME** (Robert). THUÉS (Guillaume). VINCENT (Désiré).

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

VINCENT (Hilaire).

VINCENT (Lucien).

VINCENT (Pierre).

VINCENT (Pierre).

VIRARD (Gaston).

VIX (Marie).

VOLLE (Clément).

VOLLE (Maurice).

VOSSAERT (Albert).

WATERNAUX (Léon).

WEBER (Widy).

WENDLING (Louis).

VORRE (Ferdinand).

ZACHARIE (Pierre).

ZEHR (Camille).

ZINCK (Émile).

DÉCÉDÉS PENDANT INTERNEMENT EN ALLEMAGNE

---0----

Soldats de 2^e classe. LHORS (Auguste). MICHEL (Eugène). **CHARTRAIN** (Jules). MOUCHONNET (Alphonse). **COLINON** (Georges). **NAVEAU** (Fernand). **OPAGISTE** (Émile). **COURTIAL** (Louis). FERRAGU (Georges). PAURON (Auguste). **GILLOT** (Eugène), caporal. **POIRIER** (Gustave). GOUY (Joseph). **POMARÉDE** (Louis). **HÉRISSÉ** (Victor). **VERMILLARD** (Antonin).

JULIEN (Eugène).

VERVILLEARD (André).

VILLEMER (André).

LEFÈVRE (Gustave).

----0-----

SERVICES AUXILIAIRES DÉCÉDÉS SUITES BLESSURES DE GUERRE

----0----

PORCHERON (Henri), 2^e classe. **VIAT** (Arthur), 2^e classe.
